



Rapport d'activité

« Actions collectives pour l'environnement » programme Symbiose



Période : juillet 2012 à décembre 2013

Avec le soutien financier de :



Les membres de l'association remercient les partenaires qui accompagnent Symbiose dans ses actions.

Partenaires financiers



Organismes adhérents :

ADASEA

ARD Innovation Verte

BASF

Chambre Départementale d'agriculture Marne

FARRE

FDSEA51

FR Apiculteurs Champagne Ardenne

FRSEA

FR Coopératives Agricoles

LPO CA

SGV

Reims métropole

Réseau Transport d'Electricité

Les organismes ci-dessous interviennent à la réalisation des actions Symbiose dans le cadre de conventionnement ou/et dans une relation de mécénat de compétences.

Le budget prévisionnel juillet 2012 à Décembre 2012 :

130 912€40 (dépenses éligibles FEADER)

Création de l'association mars 2012

L'association a pour objet :

- de fédérer les acteurs du territoire rural autour des problématiques de fonctionnalité et de préservation de la biodiversité,
- de montrer la compatibilité entre agriculture de qualité et environnement,
- de promouvoir la biodiversité dans le respect du développement durable,
- de réaliser des programmes de recherche, d'innovation et de laboratoire d'idées.

Les cibles visées par les objets de l'association :

- Agriculteurs, acteurs du monde rural et autres bénéficiaires de l'espace rural,
- Grand public, collectivités et entreprises privées,
- Élus nationaux et européens,

La gouvernance et rôle des membres

Les membres fondateurs de l'association :

- Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Marne,
- Réseau Biodiversité pour les Abeilles,
- Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles Champagne Ardenne
- Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne,
- Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne-Ardenne,

Le Comité directeur est constitué de 11 membres, dont les membres fondateurs.
Ce comité décide des orientations stratégiques.



Le comité de pilotage est constitué de 5 collèges :

- Collège Organisation Professionnelle Agricole - 9 membres
- Collège Institutions et Collectivités - 7 membres
- Collège associatif – 6 membres
- Collège individuel
- Collège invités – 20 membres

Sommaire

Implantation d'une plateforme de démonstration rassemblant la majorité des aménagements favorables à la biodiversité pouvant être implantés au sein des espaces de grandes cultures.....	2
Réalisation du bulletin d'information à destination des agriculteurs et partenaires souhaitant connaître les actions et résultats de l'association	6
Réalisation de supports de communication pour réunions cible agricole	9
Réunions de sensibilisation des exploitants agricoles à la mise en place d'aménagements en faveur de la biodiversité.	12
Presse Agricole - Diffusion des connaissances auprès des professionnels agricoles	14
Rénovation du site internet Espace dédié aux agriculteurs - extranet.....	29
Création de réseaux d'échange permettant d'identifier et de mettre en place des démarches d'expérimentations.....	32
NOUVEAU - Recherche sur l'importance des habitats interstitiels (marge de chemins, fourrières, talus, bosquets,...) sur la présence, la diversité et l'ampleur de l'action de l'entomofaune auxiliaire des espaces agri-viticoles.	34
Réalisation d'un catalogue pour les agriculteurs souhaitant connaître les aménagements favorables à la biodiversité réalisables et souhaités sur leurs parcelles	34
Suivi des expériences réalisées en terme d'ajustement de pratiques de gestion (ex : gestion différenciée des bords de chemins, marges de cultures,...) afin de déterminer les gains et les contraintes des aménagements/pratiques pour les exploitants agricoles.	35
NOUVEAU - Demande du Conseil général sur les modalités de gestion mécanique des bords de routes	37
Suivi et analyse d'indicateurs « biodiversité » permettant d'apprécier l'évolution du territoire et mise en œuvre de suivi pour argumenter et justifier des choix d'aménagements réalisés par les agriculteurs.....	38
NOUVEAU - Implication de Symbiose dans le projet GIEE de la Haute-Marne – CRA CA « Pour une agriculture porteuse d'avenir dans le Barrois (APAB) ».....	41
Réseau Transport d'Electricité – Symbiose	42

Implantation d'une plateforme de démonstration rassemblant la majorité des aménagements favorables à la biodiversité pouvant être implantés au sein des espaces de grandes cultures.

Objectif

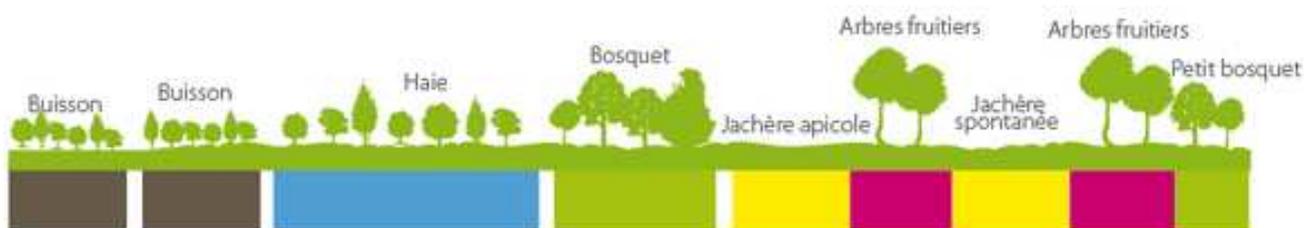
L'association Symbiose a créé une parcelle pédagogique sur la commune de Berru recensant différents aménagements en faveur de la biodiversité en Champagne-Ardenne.

Cette parcelle pédagogique est un moyen de vulgariser les différentes techniques et aménagements qui peuvent être réalisés en Champagne crayeuse. Elle est à destination des agriculteurs qui pourront découvrir ces aménagements, ainsi que des écoles et du grand public.

Cette parcelle de 23 ares a été mise à disposition par Vincent Godin, agriculteur à Berru. Elle est découpée en différents îlots entourés de bandes enherbées, chaque îlot a sa spécificité

Présentation du site :

Les différents aménagements ont été plantés début février 2013 avec la participation d'agriculteurs et de chasseurs. La mise en place et le choix des différentes essences ont été faits en concertation entre les partenaires de Symbiose (Fédération de la Chasse et Chambre d'Agriculture de la Marne). L'objectif est de présenter la diversité des aménagements locaux.



Aux aménagements ont été mis en place différents types de paillages qu'il est possible d'utiliser.

Cette parcelle peut faire l'objet d'une visite de groupe commentée mais elle est également accessible librement à tout public. Un panneau de présentation de l'association et de la parcelle se trouve au début du parcours, ainsi qu'un pupitre pour chaque aménagement avec un code couleur renvoyant à la catégorie de l'aménagement.

Sur chaque pupitre est précisé les particularités de l'aménagement ainsi que son intérêt pour la biodiversité et une thématique particulière est abordée dans l'encadré « Le saviez-vous ? ».

Après leur visite, les visiteurs pourront retrouver des informations complémentaires sur cette parcelle sur le site Internet de l'association www.symbiose-biodiversite.com, une rubrique complète est dédiée à la parcelle de Berru.

Les buissons :

Deux îlots représentent les buissons (également appelé « Bouchon »), chaque plot est composé d'une douzaine d'arbustes et arbrisseaux de différentes essences (troènes, cornouiller sanguin, viornes...). Le buisson a le mérite de pouvoir s'intégrer facilement dans une parcelle, sans perturber outre mesure l'activité agricole. Il participe aux réseaux d'aménagements



favorables à la faune constituant notamment des abris efficaces pour le petit gibier.

La Bande Tampon Bouchon, c'est-à-dire plusieurs buissons espacés de bandes enherbées, est un compromis entre la haie et la bande enherbée. Elle offre les avantages de la bande enherbée (réservoir d'insectes auxiliaires de cultures, refuge et alimentation de la petite faune...) avec une plus grande richesse et une meilleure fonction d'abri grâce aux arbustes.

La Haie :

Elle est composée de 2 rangés d'arbres et arbustes de différentes essences.

Sur cet aménagement, différents paillages sont proposés : sciure de bois, bêche biodégradable et bêche plastique.

La haie a un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement à la fois, en limitant l'érosion et les transferts d'intrants, maintenant le sol et en créant un milieu favorable à la faune et à la flore. Les lisières de bois sont des zones de transition entre deux milieux (la forêt et les champs par exemple) et constituent, de ce fait, une zone particulièrement favorable et attractive pour une faune et une flore riche et variée. Compte tenu de sa structure linéaire, une haie constitue une double lisière qui s'étire sur de longues distances.



Le Bosquet et petit bosquet :

Le bosquet est implanté sous forme de trois rangés d'arbres et arbustes de différentes essences.

Sur cet aménagement, différents paillages sont proposés : fibre de miscanthus déchiqueté, granulé de miscanthus, feutre de paillage et bêche plastique.

Le bosquet limite l'érosion et les transferts d'intrants, maintient le sol et en crée un milieu favorable à la faune et à la flore. Il peut avoir un rôle de production (récolte de bois...) ou pour la chasse.

Le bosquet augmente dans le temps la biodiversité des espèces végétales aussi bien ligneuses qu'herbacées, de l'entomofaune, de l'avifaune, de la rhizosphère.



La Jachère Apicole :

La jachère apicole (ou mellifère) spontanée a étéensemencée au printemps 2013 à partir d'un mélange de plantes favorable à la production de nectar et de pollen. Le mélange est composé de 60% sainfoin, 20% mélilot, 10% trèfle violet, 5% minette, 5% phacélie. Depuis le semis d'autres plantes se sont développées. L'intérêt majeur de ce type de jachère est de fournir des ressources alimentaires (pollen et nectar) aux pollinisateurs en dehors des périodes de floraison de la faune sauvage et des cultures.

La ressource alimentaire est également

La Jachère apicole

La jachère apicole est une parcelle où l'on a implanté des végétaux dont la floraison assure aux insectes butineurs un approvisionnement régulier en pollens de bonne qualité. Ce type de jachère permet également de constituer un couvert pour la faune sauvage, notamment le petit gibier, tout en contribuant à la restauration de la fertilité des sols.

Le saviez-vous ?

Les pollinisateurs fécondent les fleurs d'une grande partie des végétaux dont la plupart de nos fruits et légumes. Le déclin à l'échelle de la planète de ces insectes pourrait entraîner une catastrophe pour l'alimentation de l'humanité comme pour l'équilibre de la plupart des milieux naturels.

La pollinisation, c'est le transport d'un grain de pollen depuis une étamine jusque sur le pistil d'une fleur de la même espèce. Parmi les pollinisateurs, le plus célèbre d'entre eux reste incontestablement l'abeille domestique. D'autres insectes participent également à la pollinisation : abeilles sauvages, papillons, scarabées, guêpes... En butinant les fleurs, les insectes pollinisateurs déplacent du pollen. Et c'est grâce à cela que les fruits et les légumes se forment.

intéressante pour de nombreux autres insectes, en particulier les auxiliaires de culture.

La Jachère spontanée :

La jachère spontanée n'est pas ensemencée, c'est-à-dire que les plantes sont issues du stock de graine contenu naturellement dans le sol. Les plantes qui s'y développent varient au cours des saisons, il est donc difficile de donner la liste détaillée des plantes présentes.

Elle a pour vocation de restaurer la biodiversité en milieu agricole, particulièrement en zone de grandes cultures. Cette implantation peut jouer un rôle significatif dans la conservation de la flore, notamment messicole mais aussi pour les insectes, les oiseaux et le petit gibier, entre autres.



Les arbres fruitiers :

Les deux plots d'arbres fruitiers sont composés de poiriers et de pommiers sauvages. Aujourd'hui ces arbres sont encore à l'état de plant, l'objectif à terme sera de les greffer avec des variétés de poires et de pommes locales et ainsi conserver des variétés rustiques adaptées au milieu.

Une fois arrivé à maturité, ces arbres pourront servir de nichoir aux oiseaux. Les fruits produits pourront être une ressource alimentaire pour la faune et pourront être appréciés par les visiteurs.



Promotion du site

Sur le terrain



Une affiche de 4 x 3 m est disposée en bas de la parcelle près de la route entre Berru et Nogent l'Abbesse. Des panneaux de direction seront également installés dans les prochaines semaines dans la commune de Berru et Nogent l'Abesse.

Dans la presse

Lors de la mise en place de ce projet, différents articles ont été réalisés dans la presse agricole départementale. Le premier lors de la plantation des arbres et arbustes en février 2013, puis pour l'inauguration du site, qui a été réalisée le jour de l'assemblée générale de l'association, le 5 juin 2013, en présence de Raymond Joannesse, Vice-président du Conseil Régional et de Christiane Lambert, Vice-présidente de la FNSEA. Cette inauguration a été reprise au niveau national par la France Agricole.

Sur Internet

Sur le site Internet de l'association, un accès rapide à une rubrique dédié à cette parcelle est possible grâce à un raccourci sur la page d'accueil. Le visiteur peut retrouver des informations complémentaires sur ce projet ainsi que sur chaque aménagement. Une géo-localisation avec des photos de la parcelle est également possible sur GoogleMaps ou GoogleEarth ainsi que sur le portail de photo Panoramio.

Partenaires impliqués

Ce projet a été mis en place grâce à la collaboration de membres de l'association : la Chambre départementale d'Agriculture, la Fédération Départementale de la Chasse, l'ADASEA, le Conservatoire Botanique Nord Bassin Parisien et les agriculteurs propriétaires de la parcelle, Catherine et Vincent Godin.

Evolutions 2014

Sur le site de Berru

Différents projets permettant de connaître l'évolution des aménagements devraient être réalisés sur cette parcelle.

- La parcelle en jachère spontanée sera découpée afin de semer des plantes messicoles indigènes locales, de céréales anciennes. Une partie sera conservée à l'état initial pour observer l'évolution de la flore.
- A proximité du bosquet, il est prévu d'installer quelques ruches.

En complément des panneaux d'explication des aménagements, une plateforme de lecture de ce paysage typique de la Champagne crayeuse sera installée.

Des outils/actions complémentaires

Pour compléter l'information disponible sur la parcelle, d'autres outils pédagogiques à destination des élèves et enseignants pourront être disponibles sur Internet.

Pour sensibiliser les scolaires à la biodiversité, une visite avec l'école de Berru (les élèves participeront à une action, ex : désherbage).

Une communication sur ce parcours en libre accès sera réalisée à plusieurs reprises.

Dans la continuité et pour aller plus loin.....

La première étape de démonstration des aménagements étant réalisée par la création du site de Berru, la volonté, l'ambition de Symbiose est en 2014 et 2015 de créer une dynamique collective à l'échelle d'une commune sur des implantations.

Première année : Identification de la commune, mobilisation des acteurs locaux, préparation du schéma.

Lieu : Département de l'Aube.

Réalisation du bulletin d'information à destination des agriculteurs et partenaires souhaitant connaître les actions et résultats de l'association

Objectif

La newsletter adressée aux partenaires et inscrits via le site internet permet d'obtenir des informations sur les activités de l'association et de ses partenaires en particulier et sur des approches scientifiques relatives à la biodiversité.

Fonctionnement et contenu :

Dans un premier temps la newsletter était sous format d'un quatre page pdf, envoyée par mail uniquement aux membres de l'association. Depuis le 3ème numéro et grâce à la mise en ligne du nouveau site, la newsletter est envoyée directement à tous les abonnés de ce site, membre ou non l'association. Pour s'adapter à ce changement de format, la mise en forme a évolué mais les rubriques sont restées les mêmes.

Actuellement il y a environ 80 abonnés à la newsletter.

Depuis sa création 5 éditions ont été réalisées.



Les rubriques :

Edito :

Chaque newsletter débute par un édito rédigé par le président, le secrétaire général ou un membre du comité directeur. L'édito permet à chaque membre de valoriser une action, une démarche en lien avec la biodiversité.

Une photo de l'auteur et son rôle dans l'association débute chaque édito pour bien identifier l'auteur.

Actualité de l'association :

Cette rubrique est composée de brèves d'environ 600 caractères afin de donner des informations sur les réalisations en cours ou à venir de l'association. Généralement, une photo est associée à chaque brève. La nouvelle configuration de la newsletter sur le site Internet permet des renvois vers des articles détaillés sur le site.

Cette rubrique est composée de 5-6 brèves.

La biodiversité en Champagne-Ardenne

Cette rubrique est la plus longue de la newsletter, elle fait entre 5 et 6 000 signes. L'objectif de cette rubrique est de mieux faire comprendre la biodiversité du territoire Symbiose soit en repartant de son origine ou alors lié aux saisons. Elle est également agrémentée de photos explicatives et légendées. Cette partie est toujours réalisée par Jérémie Miroir, botaniste pour l'association Symbiose.

La parole aux membres de l'association

Cette rubrique est réservée à la rédaction aux membres de l'association. Elle permet aux organismes membres d'informer les lecteurs sur des actualités ou des sujets qui leurs sont propres en liens avec la biodiversité. Le logo de l'organisme et un contact sont toujours présent dans l'article. Cette rubrique fait environ 3 000 signes.

L'agenda

Cette rubrique reprend les dates d'action de l'association prévues pour les prochains mois.

Les éditions

1ère édition : Juillet 2012

Edito : Hervé Lapie, président

Actualité de l'association : Symbiose s'expose au Salon du mouton ; Une fleur rare découverte sur le territoire d'étude de Symbiose ; Rencontre avec Entreprises Pour l'Environnement ; Un projet collectif d'aménagement du territoire à Vaudesincourt ; Les habitants d'Époye découvrent la biodiversité de leur commune ; Un projet de parcelle pédagogique.

La biodiversité en Champagne-Ardenne : Evolution de la couverture végétale en Champagne crayeuse durant les périodes historiques

La parole aux membres de l'association : FARRE lance le programme BiodiversID : construire des indicateurs de biodiversité

2ème édition : Novembre 2012

Edito : Benoît Collard, secrétaire général

Actualité de l'association : Symbiose rencontre RTE ; Symbiose s'expose à la Foire de Châlons ; Expérimentation sur le non-broyage des bords de chemin ; Réunions terrain à Pontfaverger et Beine-Nauroy ; Symbiose accueille deux stagiaires.

La biodiversité en Champagne-Ardenne : Porter un autre regard sur les problématiques propres aux plaines de grandes cultures (Partie n°1)

La parole aux membres de l'association : Agrifaune Champagne Ardenne : Concilier agriculture performante et respect de la faune sauvage et de ses habitats

3ème édition : Mai 2013

Edito : Jean-Pol Verzeaux, membre du Comité Directeur

Actualité de l'association : Journée mondiale de la biodiversité - la FNSEA vient voir le travail de Symbiose ; Symbiose participe aux réflexions sur le SRCE ; Un nouveau site Internet pour l'association ; Paysage de biodiversité Berru – une plantation réussie ; Agriculteurs et Apiculteurs en Symbiose.

La biodiversité en Champagne-Ardenne : Curiosités printanières

4ème édition : Août 2013

Edito : Denis Velut, membre du Comité Directeur

Actualité de l'association : Un succès annoncé pour « le parcours découverte biodiversité » ; Combiner développement et préservation des ressources, RTE et « Symbiose, pour des paysages de biodiversité », s'y engagent ; La FDSEA fait appel à Symbiose sur la gestion des adventices de culture ; Porter un autre regard sur le vignoble ; Symbiose s'expose à la Foire de Châlons ; Symbiose s'engage dans la Charte de la biodiversité.

La biodiversité en Champagne-Ardenne : Au détour des chemins,... 1ère partie

La parole aux membres de l'association : Une charte de la biodiversité en Champagne Ardenne

5ème édition : Décembre 2013

Edito : Hervé Lapie, président

Actualité de l'association : Symbiose s'engage dans la Charte de Biodiversité en Champagne Ardenne ; Un regard croisé pour mieux comprendre le fonctionnement de la biodiversité ; Intervention dans un lycée agricole ; Réunion terrain à Livry-Louvercy sur la thématique de la gestion des bords de chemin ; Réunions d'échanges et de sensibilisation locales.

La biodiversité en Champagne-Ardenne : Au détour des chemins,... 2nde partie

La parole aux membres de l'association : Les Busards cendrés, un héritage menacé, un patrimoine à protéger par la LPO

Partenaires impliqués

La newsletter dans son contenu est ouverte à tous les partenaires de l'association.

Evolution

Diffuser 4 numéros par an.

Améliorer l'ergonomie de la newsletter afin de satisfaire la lecture qui souhaite avoir une lecture transversale des sujets et celui qui fait bénéficier d'informations précises.

Réalisation de supports de communication pour réunions cible agricole

Objectif

Pour communiquer sur les actions favorables à la biodiversité et faire connaître l'association auprès de public agricole, différents supports de communication ont été réalisés.

Ces supports sont utilisés lors de réunions de sensibilisation auprès des exploitants mais également lors d'événements (exemple : Foire de Châlons, journée mondiale de la Biodiversité...).

Présentation des supports

La Plaquette « Symbiose »

Une plaquette de présentation des activités de l'association a été réalisée. Elle présente l'originalité de cette association, son périmètre d'action, les partenaires, les compétences, ainsi que les démarches d'expérimentations menées sur le territoire d'étude. Au verso, les coordonnées de l'association sont disponibles ainsi que les logos de membres du comité de pilotage et des financeurs de l'association.



Les Kakémonos

L'association a réalisé 4 Kakémonos mettant en évidence les éléments suivants :

- Mission, compétences de l'association,
- Membres fondateurs de l'association et partenaires financiers,
- Les aménagements favorables à la biodiversité que proposent de mettre en place l'association auprès des agriculteurs.

Sur les 4 supports, l'adresse du site Internet et les logos des financeurs sont présents.

Symbiose
association pour la biodiversité

Agissons ensemble sur nos territoires au profit de la biodiversité

Une association **originale** ...

Elle rassemble les acteurs de la région Champagne-Ardenne pour la gestion de la biodiversité (recherche, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs).

Aux multiples compétences

Expérimenter
pour acquérir des références scientifiques et agronomiques.

Accompagner
pour proposer des actions et des aménagements simples et à hauts performances économiques et environnementales.

Communiquer
pour sensibiliser les agriculteurs, collectivités, citoyens, écoles...

Des preuves par l'action

Parcours Océaniques de Biodiversité en culture agricole

Un site pédagogique sur tous les aménagements de biodiversité pour agriculteurs et autres publics

www.symbiose-biodiversite.com

Programme financé par

Symbiose
association pour la biodiversité

Agissons ensemble sur nos territoires au profit de la biodiversité

Comité directeur

Partenaires financiers

Avec le concours scientifique de

www.symbiose-biodiversite.com

Symbiose
association pour la biodiversité

Agissons ensemble sur nos territoires au profit de la biodiversité

Les aménagements favorables à la biodiversité en plaine de Champagne-Ardenne

Le buisson
La rose en place et un haie de buissons secs ou associés à une bande enherbée contribue au maintien de la petite faune (graines des espèces cultivées ouverts tel que le Bruant proyer, la Perdrix grise ou la Bergeronnette printanière).

La haie
La haie héberge de nombreuses espèces animales, des cultures telles que les cochenilles, aphides ou chenilles. Ces espèces peuvent permettre de limiter significativement la prolifération d'espèces nuisibles des cultures et ainsi, devenir l'alternative de produits phytosanitaires.

Le bosquet
Les bosquets composés d'espèces indigènes est un petit habitat favorisant la présence de nombreux végétaux, animaux et notamment des oiseaux tels que le Bruant jaune, la Grive musicienne, le Merle noir ou le Faucon crécerelle.

La jachère apicole
La jachère apicole est composée d'espèces végétales mellifères (chicoris pour leur capacité à produire de nectar abondant, un facteur de qualité favorable aux insectes pollinisateurs tels que les abeilles ou les bourdons).

www.symbiose-biodiversite.com

Programme financé par

Symbiose
association pour la biodiversité

Agissons ensemble sur nos territoires au profit de la biodiversité

La gestion du bord des chemins
En rénovant la pelouse et la bruyère de bordure des champs ou des prairies, la gestion différenciée permet une diversification progressive de la flore et améliore l'accès de la petite faune sauvage.

Les bandes de luzerne
La rotation de bandes de Luzerne permet de limiter les risques de maladies et d'augmenter la fertilité des terres. Elle favorise également le développement des insectes pollinisateurs et contribue à la production de miel. Elle est essentielle pour le bon fonctionnement des taches et leur exploitation par les apiculteurs.

Les aménagements favorables à la biodiversité en plaine de Champagne-Ardenne

La jachère Faune sauvage
Elle est composée d'espèces permettant notamment l'alimentation de la petite faune sauvage des espèces cultivées tels que le Lièvre, la Perdrix grise ou le Faucon crécerelle.

La jachère spontanée
C'est une parcelle non entretenue au sein de laquelle se développent de nombreuses espèces végétales spontanées dont les trèfles, coles telles que les coucoules, les blattes ou les graminées sauvages.

www.symbiose-biodiversite.com

Programme financé par

Les Panneaux de la plateforme de Berru

Afin de faire connaître le Parcours Découverte de la Biodiversité de Berru, les panneaux de présentation de cette plateforme ont également été réalisés en format 60 x 40 cm afin d'être utilisés lors de salons comme la Foire de Chalons.



Partenaires impliqués

Le contenu des différents supports est travaillé en groupe de travail réunissant élu de l'association et techniciens des organismes partenaires. Le contenu et la forme des supports sont validés en Comité de pilotage.

Evolutions

Réalisation d'un film court (moins de 10mn) à destination du public agri-viti mettant en valeur les actions favorables à la biodiversité réalisables sur ou à proximité de l'exploitation.

Objectif : promouvoir l'intérêt de mettre en place des aménagements dans une finalité combinant biodiversité et maintien de la production.

Foire de Chalons : présence de Symbiose sur 1 journée sur la Ferme (CDA51).

Rencontres avec le lycée de Somme Vesle et Somme Suippe. Objectif : Sensibiliser en amont les acteurs de demain.

Réunions de sensibilisation des exploitants agricoles à la mise en place d'aménagements en faveur de la biodiversité.

Objectif

Depuis Juillet 2012, l'association a organisé 12 réunions et/ou visites sur le terrain. L'objectif de ces actions est d'aller à la rencontre des acteurs locaux afin de les sensibiliser sur le maintien de la biodiversité et de les informer sur les accompagnements.

Pour plus d'efficacité dans la transmission des messages, il a été choisi de limiter les invitations à chaque réunion aux acteurs de 3 à 7 communes.

Les invitations étaient diffusées par le réseau des partenaires :

- CDA et FDSEA pour agriculteurs et élus
- SGV pour viticulteurs et délégués AVC
- FRC CA pour les chasseurs
- Symbiose pour les Maires, écoles
- SDPR pour les propriétaires
- AF pour président AF

Réunions de sensibilisation

Par ordre chronologique :

12 Juillet 2012 : Visite à Epoye, grand public à la découverte de la biodiversité.

26 septembre 2012 : Réunion de concertation entre les agriculteurs riverains et le Conseil Général sur la mise en place de haies au bord de la RD 931 sur les communes d'Auberive et de Saint Hilaire le Grand.

27 septembre 2012 : Réunion de sensibilisation à Pontfaverger pour les agriculteurs, chasseurs et élus des communes de : Auberive, Vaudesincourt, Dontrien, St Marin L'Heureux, Bétheniville, Pontfaverger, Selle.

4 octobre 2012 : Réunion de sensibilisation à Pontfaverger pour les agriculteurs, chasseurs et élus des communes de : Beine Nauroy, Epoye, Berru, Nogent l'Abbesse, Prunay, Val de Vesle.

11 janvier 2013 : Réunion dans le vignoble à Ambonnay avec les représentants des sections locales du SGV, élus, FDSEA et CIVC pour les communes d'Ambonnay, Billy-le-Grand, Trépail, Vaudemanges.

23 février 2013 : Réunion d'échange à Berru entre les agriculteurs et les apiculteurs sur les pratiques favorables au développement des pollinisateurs

Mars 2013 : Intervention à l'Université de Reims – Licence agro-ressource Environnement.

27 juin 2013 : Intervention à Broussy-le-Petit sur la gestion des bords de chemins

24 juillet 2013 : Visite terrain à Ambonnay sur les aménagements réalisables dans le vignoble.

29 octobre 2013 : Réunion de sensibilisation à Livry-Louvercy avec les GEDA de Suippes et de la Noblette sur la thématique de gestion de bords de chemin.

26 novembre 2013 : Réunion de sensibilisation à Prunay auprès des agriculteurs, viticulteurs, chasseurs, apiculteurs des communes de : Prunay, Sillery, Puilsieux, Verzenay, Beaumont-sur-Vesle, Val-de-Vesle

28 novembre 2013 : Réunion de sensibilisation à Baconnes auprès des agriculteurs, viticulteurs, chasseurs, apiculteurs des communes de : Baconnes, Mourmelon-le-Gd, Mourmelon-le-Pt, Sept-Saulx, Livry-Louvercy, Auberive et Vaudesincourt

3 décembre 2013 : Réunion de sensibilisation à Villers-Marmery auprès des agriculteurs, viticulteurs, chasseurs, apiculteurs des communes de : Villers-Marmery, Trépail, Vaudemanges, Billy-le-Gd, Les Petites Loges, Verzy.

Livrable support : Articles, photos

A chaque réunion/visite des livrables sont remis aux participants et une feuille d'émargement est signée.

Certaines réunions ont fait l'objet d'articles dans la newsletter de l'association ou dans la presse professionnelle (voir opération 4 et 8).

Partenaires impliqués

En fonction des thématiques abordées lors des réunions, différents partenaires mettaient à disposition les compétences nécessaires :

CIVC, Miroir-Environnement, Chambre départementale d'agriculture, Fédération Régionale des Chasseurs CA, PNR de la Montagne de Reims, LPO, ADASEA.

Evolutions

Pour 2014, l'association souhaite atteindre plus d'agriculteurs et viticulteurs.

Pour cela la stratégie est d'intervenir sur la thématique de la biodiversité dans des réunions organisées par les Coopératives, les GEDA, AF.

- ✓ Intervention prévue à la réunion Luzeal le 29/01 matin.
- ✓ Intervention GEDA de la Noblette.
- ✓ Interventions Vivescia et Acolyance pour réunions décentralisées.

Poursuivre la synergie entre les actions Symbiose et Agrifaune. Communication prévue en 2014 au sein des organismes stockeurs.

Presse Agricole - Diffusion des connaissances auprès des professionnels agricoles

Objectifs

En complément de la réalisation d'actions de communication et réunions d'information, l'association rédige régulièrement des articles dans la presse agricole spécialisée. Les objectifs de ces articles sont de transmettre des connaissances sur ce qu'est la biodiversité pour les acteurs du monde rural et la profession en particulier.

La volonté est de susciter la curiosité pour créer des actions particulières et collectives.

Pour cela, les articles peuvent avoir soit une approche générale soit technique.

Pour diffuser le plus largement les informations et connaissances des communiqués ou dossiers de presse sont réalisés.

Ces documents sont relayés par les fichiers presse des partenaires Symbiose.

Articles et de documents de presse réalisés

Articles :

- Article sur la création de l'association Symbiose : 23/03/12
- Article sur la présence de Symbiose à la Foire de Chalons : 14/09/12
- Article plantation de Berru : 15/02/13
- Article Journée Mondiale de la Biodiversité : 24/05/13
- Article Inauguration Plateforme de Berru : 19/07/13
- Article Assemblée Générale de Symbiose : 19/07/13
- Article partenariat RTE : 19/07/13
- Article visite terrain Ambonnay – Marne Viticole : 23/08/13
- Article annonce présence à la Foire de Chalons : 30/08/13
- Article signature Charte biodiversité : 27/09/13
- Article visite terrain Ambonnay – Champagne Viticole : Décembre 2013

Autres documents de presse :

- Communiqué sur Trame Bleu et Verte : mars 2013
- Dossier de presse pour la Journée Mondiale de la Biodiversité : 24/05/13
- Communiqué sur l'inauguration de la Plateforme de Berru : 31/05/13
- Dossier de presse de l'inauguration de la plateforme de Berru et l'assemblée générale de Symbiose
- Communiqué sur la signature d'un partenariat avec RTE : 09/07/13

Evolution

Plus d'articles de fond sur les aménagements favorable à la biodiversité, dans la presse agricole, avec l'appui des fiches du catalogue des aménagements.

Communiquer dans la presse générale : Pages saumon l'Union, diffusion communiqués de presse...

AU FIL DE LA SEMAINE

BIODIVERSITÉ C'est avec le consentement de la profession agricole et des autres acteurs du territoire de la région que l'association Symbiose a été créée le 7 mars.

L'association Symbiose, plate-forme de références pour la biodiversité en Champagne-Ardenne

Le programme Symbiose « Pour des paysages de biodiversité » a débuté en 2009 sous l'initiative de Philippe Lecompte, président du réseau biodiversité pour les abeilles, et accompagné par le Conseil régional Champagne Ardenne et le Conservatoire Nord Bassin Parisien. Depuis trois ans un ensemble d'acteurs s'est rassemblé pour travailler sur les fonctionnalités des paysages à des fins de préservation et de développement de la biodiversité.

Les résultats positifs de cette expérience (adhésion des agriculteurs à la démarche, possibilité d'aménagements cohérents) ont particulièrement encouragé la profession agricole à poursuivre les actions de recherches et d'animation sur le territoire et ce à une échelle régionale.

Le soutien politique et financier de la Draaf, du Conseil régional, de la Dreal, de l'Agence sur l'enjeu de la biodiversité a permis à quelques organisations leaders de se structurer sous une forme associative pour pérenniser les objectifs et donner de l'ambition à la première étape du programme.

Le 7 mars marque donc une étape dans la construction de la biodiversité en Champagne Ardenne par la création de l'as-



Une démarche unique en France pour la préservation de la biodiversité.

sociation Symbiose. L'impulsion s'inscrit dans la conscience que le sujet de la biodiversité doit être raisonné dans une approche globale, transversale et volontaire. En effet, le choix de la constitution de l'organisation repose sur l'ouverture (diversité des acteurs dans le comité de pilotage), la

réalisation d'actions concrètes et reproductibles et surtout sur l'engagement volontaire des agriculteurs et tous autres acteurs dans la démarche.

Les membres fondateurs, que sont la FDSEA de la Marne, le réseau biodiversité pour les abeilles, la Fédération régionale

des chasseurs de Champagne-Ardenne (FRCCA), la FRSEA et la Chambre régionale d'agriculture ont élu Hervé Lapie, agriculteur à La Cheppe (51), comme président.

Une ambition motivée

Si le champ d'investigation est régional, l'ambition est plus

vaste, car le défi est de faire de Symbiose une plate-forme de référence sur la biodiversité à l'échelle nationale. Cette démarche unique en France vient compléter d'autres programmes d'expérimentation sur le territoire. La mise en commun des aménagements et recherches à l'échelle nationale sera réalisée par la qualité des réseaux, des organisations membres du comité directeur afin d'optimiser les savoir-faire.

Les engagements de Symbiose :

- la mise en place d'expérimentations pour l'acquisition de références scientifiques et agronomiques, afin d'améliorer les préconisations auprès des agriculteurs et des autres acteurs du territoire ;

- la proposition d'indicateurs et leur suivi selon des schémas fonctionnels des paysages ;

- la sensibilisation des acteurs du monde rural et de la profession agricole en particulier sur des aménagements et pratiques favorables à la biodiversité.

L'accompagnement de projet territorial basé dans trame bleu et trame verte.

Albin Laurent,
animateur Symbiose
Tel. 03 26 04 75 09

Ils ont dit ...

Hervé LAPIE, président de l'association Symbiose



« Face aux enjeux de la biodiversité, l'une des clefs de la réussite est la mobilisation de l'ensemble de la société, c'est dans cet esprit que nous avons construit l'association « Symbiose ». L'acquisition de connaissances, de références scientifiques et agronomiques, la promotion d'aménagements devront permettre d'accompagner des projets cohérents, efficaces et concertés en assurant la compatibilité avec une production agricole rentable et de qualité. « Symbiose » devra être un trait d'union entre la profession agricole, le monde rural et citoyen. Agissons ensemble ».

Jacky DESBROSSE, président de la FRCCA et vice-président de Symbiose



« L'implication des chasseurs dans « Symbiose » date de l'origine du programme. Investi depuis plus de 20 ans dans des actions en faveur de l'aménagement des territoires agricoles pour la petite faune de plaine (plantation de haies, bouchons, bandes enherbées, cultures intermédiaires...), le monde de la chasse a immédiatement compris l'intérêt de ce programme multi partenarial.

La Fédération régionale des chasseurs de Champagne-Ardenne, qui pilote depuis quatre ans le programme Agrifaune, en partenariat avec les OPA, et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, va mettre au service de « Symbiose » son expérience concrète dans le domaine de l'amélioration des habitats agricoles pour la biodiversité. Elle assurera aussi le lien avec les programmes Agrifaune menés partout en France. Cette capitalisation doit permettre de faire rentrer « Symbiose » dans une phase plus opérationnelle et démonstrative en vue d'une vulgarisation forte en région Champagne Ardenne ».

Philippe Lecompte, président du réseau biodiversité pour les abeilles et vice-président de Symbiose



Symbiose est un laboratoire en milieu naturel dédié à la biodiversité. La porte d'entrée qui a mobilisé nos énergies vient d'une expérience ancienne couplée à la nature même des activités d'un apiculteur. En effet, la gestion d'un apiculteur est entièrement liée à la présence de ressources florales dans un territoire. L'activité a comme effet également les services induits par l'activité de butinage-pollinisation des abeilles. Cette pollinisation qui contribue aux récoltes agricoles est qualifiée de service agro-écosystémique, un des trois éléments constitutifs de la biodiversité avec l'ensemble des gènes et la diversité des espèces.

Egalement, le programme « Symbiose » naît de travaux et d'implications préliminaires consistant à utiliser les jachères agricoles de la réforme de 1992 au profit des pollinisateurs et de l'environnement général. Localement, j'avais expérimenté la jachère apicole sur la ferme de la Taupinière aux Commelles à Prunay, mais également, j'avais été assez loin dans la recherche d'espèces mellifères intéressantes avec feu Jean-Marie Jouannic de la ferme des Anglaises (sélectionneur local). Plus tard cette expérience était reprise en montagne de Reims avec un monitoring associant à Cohésis et Syngenta. Les informations tirées de l'expérience permettaient une véritable capitalisation et aussi d'envisager des solutions d'ordre général à la crise de l'apiculture. Il manquait un suivi territorial, et c'est que nous avons décidé de faire à quelques-uns, dont Farre, Basf Agro, en associant le syndicalisme au projet, en la personne de Jean Notat, il y a trois ans.

C'est donc grâce aux compétences locales, relayées plus tard par les entreprises en amont de l'agriculture, par le syndicalisme agricole et les OPA qui avaient pu germer des idées, des expériences qui par rebonds successifs nous amènent à « Symbiose ». Aujourd'hui laboratoire expérimental en plein champ, demain vitrine de l'agriculture champenoise et modèle de prise en compte des problématiques environnementales et économiques. En perspective, une stratégie d'intérêts convergents pour les occupants d'un même espace ».

Article de la Marne Agricole du 23 mars 2012 sur la création de l'association

ENVIRONNEMENT L'association était présent à la Foire de Châlons sur la Ferme marnaise pour présenter ses projets.

Symbiose explique sa dynamique

Mettre en place un programme d'action en faveur de la biodiversité en Champagne-Ardenne. Tel est l'objectif de l'association Symbiose présidée par Hervé Lapie. « Nous avons toute une palette de projets en cours », explique l'agriculteur de La Cheppe et élu de la FDSEA de la Marne. La naissance de Symbiose correspond à la volonté des acteurs du territoire d'anticiper les demandes du Grenelle de l'Environnement concernant la biodiversité et la mise en place de trames verte et bleue et notamment de mettre en œuvre par une démarche concertée des pratiques et aménagements favorables à la biodiversité. L'espace vise comprend une quarantaine de communes à l'est de Reims. Accueillie sur la Ferme marnaise lors de la Foire de Châlons, l'association a pu communiquer sur ces actions et projets auprès du public.



De gauche à droite : Alexis Leherle (conseiller Adasea), Emmanuel Maillart (directeur de la Fédération des chasseurs de la Marne), Hervé Lapie (président de Symbiose), Catherine Pierlot (conseillère environnement FDSEA61).

Enfin, la fauche raisonnée des chemins complète les actions les plus évidentes à mettre en œuvre par Symbiose. La gestion extensive des bords de chemin permet de favoriser le maintien d'espèces utiles à l'agriculture (microfaune du sol, insectes auxiliaires, pollinisateurs, petit gibier...). Il est conseillé de faucher tardivement et de privilégier une hauteur de coupe d'au moins 15 cm et de faucher à vitesse réduite. Le défi est de faire de Symbiose une plate-forme de référence sur la biodiversité à l'échelle nationale.

Richard Cremonini

Contact :
Association Symbiose,
Maison des agriculteurs,
2, rue Léon-Patoux
51664 Reims Cedex 2.
Tél. 03 26 04 75 09
Mail : contact@symbiose-biodiversite.com

Mobiliser l'ensemble de la société

Pour Hervé Lapie, « face aux enjeux de la biodiversité, l'une des clefs de la réussite est la mobilisation de l'ensemble de la société, c'est dans cet esprit que nous avons construit l'association Symbiose. L'acquisition de connaissances, de références scientifiques et agronomiques, la promotion d'aménagements devront permettre d'accompagner des projets cohérents, efficaces et concertés en assurant la compatibilité avec une production agricole rentable et de qualité. Symbiose devra être un trait d'union entre la profession agricole, le monde rural et citoyen. Agissons ensemble ».

Ces actions se déclinent sur le terrain et il est possible de le mesurer avec un peu d'observation. Ainsi, des bandes de luzerne fleuries pour les abeilles ont vu

le jour en collaboration avec les usines de déshydratation. Lors de la coupe, une bande n'est pas récoltée. Cette surface laissée à la nature va perdre d'accueillir tout un tas de bestioles utiles à la biodiversité : papillons, abeilles, oiseaux... C'est également une source d'alimentation pour cette faune. On remarquera aussi l'arrivée des bouchons, fruit d'un travail conduit par la Fédération des chasseurs de la Marne. Ce sont de petits bosquets constitués de six essences arbustives. Ils s'intègrent facilement à une parcelle, sans perturber l'activité agricole et servent d'abris à la petite faune sauvage. Et n'oublions pas le grand retour des haies dans la plaine. Elles représentent une structure riche en disponibilité alimentaire variée et constituent un abri permettant la reproduction, le repos et le refuge.

En bref

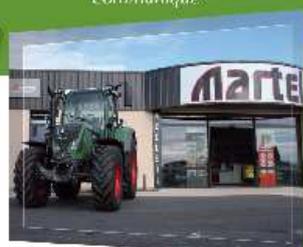
■ Biocarburants : vers un durcissement des normes européennes

Une proposition visant à limiter l'utilisation de biocarburants d'origine végétale a été mise en circulation le 10 septembre au sein des services de la Commission européenne en vue de son adoption par les commissaires puis de sa présentation au Conseil de l'UE. Selon le projet de texte, ces biocarburants sont moins intéressants qu'estimés au départ pour lutter contre le réchauffement climatique - du fait du changement indirect d'affectation des terres (ILUC) qu'ils entraînent - et concurrentiel de façon préoccupante la production alimentaire. Donc, après 2020, les biocarburants « ne devraient être subventionnés que s'ils aboutissent à d'importantes économies de gaz à effet de serre (...) et ne sont pas produits à partir de cultures utilisées pour l'alimentation humaine et animale ». Il semblerait que la Commission s'oriente vers une augmentation du seuil de réduction requis des gaz à effet de serre (GES) pour les installations dont la production a démarré le 1^{er} juillet 2012. L'option retenue serait le chiffre de 60%. Le projet prévoit aussi de limiter d'ici 2020 l'utilisation de biocarburants issus de cultures telles que le colza et le blé à 5% de la consommation finale d'énergie du secteur des transports. À l'inverse, une place plus importante serait faite aux biocarburants issus des algues et des déchets ménagers.

Ça s'active près de chez vous !

Les Ets MARTEL Un nouveau bâtiment à Montmirail

Les 23, 24 et 25 août derniers, les Ets Martel ont inauguré leur nouveau bâtiment de Montmirail dans la Marne. Concessionnaire Fendt depuis plus de 25 ans, ce nouveau bâtiment situé à quelques encablures de l'ancienne base va permettre d'apporter aux agriculteurs de la zone un service d'une qualité irréprochable. Les Ets Martel couvrent à présent le sud-ouest de la Marne, l'Aube et le sud de l'Alsace, à partir de quatre sites.



Réinventer l'accueil client

Installés depuis le 25 juin dernier dans leurs nouveaux locaux, les dix membres de l'équipe Martel rattachés à cette base ont pu apprécier la fonctionnalité du bâtiment qui permettra d'apporter aux clients une qualité de service exceptionnelle. D'une surface de 1 800 m², ce nouveau bâtiment offre aux clients un libre-service de 350 m² comprenant un très large choix de références, ainsi qu'un atelier de 800 m² où chaque mécanicien bénéficie de son propre espace de travail. Les clients pourront aussi apprécier l'expertise et les conseils des dix personnes rattachés à la base de Montmirail. Chacun expert dans leurs domaines d'activités. Des six mécaniciens au magasinier en passant par les deux commerciaux sans oublier la personne en charge de l'administratif, les clients pourront compter sur une équipe motivée et disponible. La certification Fendt Plus obtenue depuis de nombreuses années attestent de cette qualité de service.

Un maillage secteur stratégique

Avec leur nouveau bâtiment de Montmirail, les bases de Pancy l'Abbaye et de Charmonvilliers sur Barbuise ainsi que leur siège social à Combarthe, les Ets Martel bénéficient d'implantations stratégiques situées au cœur de leur secteur pour apporter un service et des relations de proximité aux clients tout au long de leur cycle de vente.



ETS MARTEL
6, rue Le Menisier - Mendant
51210 MONTMIRAIL
Tél : 03 26 81 20 83
www.martelsa.com

FENDT
Voir plus loin

Article de la Marne Agricole du 14 septembre 2012 sur la présence de l'association lors de la foire de Châlons en Champagne

AU FIL DE LA SEMAINE

BIODIVERSITÉ L'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » a créé une parcelle pédagogique présentant des éléments en faveur de la biodiversité.

Création d'une plateforme sur la biodiversité

Les membres de l'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » accompagnés par des chasseurs et des agriculteurs du secteur de Berru se sont retrouvés le lundi 4 février sur une parcelle mise à disposition par Vincent Godin, agriculteur à Berru, pour planter différents aménagements favorables à la biodiversité. L'objectif pour l'association est d'utiliser cette parcelle de 23 ares comme un moyen de vulgariser les différents techniques et aménagements qui peuvent être réalisés en Champagne crayeuse.

Lors de cette matinée, les participants ont réalisé différents aménagements comme une haie et différents flots boisés. Au total, ce sont 90 arbres et arbustes qui ont été plantés. Cette plateforme sera complétée au printemps par la mise en place de micro-parcelles de jachères et de mélan-

ge de légumineuses favorables à la biodiversité.

La parcelle permet de mettre en évidence les différentes possibilités d'aménagements qui s'offrent aux agriculteurs avec l'association de différentes essences, les différents types de paillage (bois déchiqueté, bâches plastique ou biodégradable...).

Cette parcelle pédagogique se destine aux agriculteurs qui pourront découvrir les différents aménagements proposés, ainsi que des écoles et du grand public pour leur présenter le travail réalisé en faveur de la biodiversité. Des panneaux de présentations des différentes espèces et aménagements compléteront ce formidable outil de communication qui sera inauguré lors de l'assemblée générale de l'association courant juin.

À l'issue de la plantation, Benoît Collard, secrétaire général de l'association, a remercié tous les participants à cette matinée



Les agriculteurs et les chasseurs plantent une haie sur la plateforme pédagogique.

de plantation, notamment les chasseurs, très intéressés par le maintien d'éléments topographiques dans le paysage, mais aussi la fédération de la chasse

et la Chambre d'agriculture pour leur soutien technique.

Alexis Leherle
Animateur « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* »

En bref

■ **Trame verte et bleue : les membres du Comité national nommés**

Le Comité national de la trame verte et bleue, nommé par la ministre de l'Écologie, Delphine Batho, regroupe des représentants des associations et ONG environnementales, des employeurs, des salariés, des milieux professionnels, des usagers de la nature, des élus, et des experts scientifiques. Geneviève Gaillard, députée des Deux-Sèvres, en est la présidente. Bruno Genty, président de France nature environnement (FNE), est confirmé dans ses fonctions de vice-président, tout comme le président des Chambres d'agriculture, Guy Vasseur. Ce comité a pour vocation de « dessiner des orientations nationales », tandis que des comités régionaux « doivent, sur cette base, préparer des schémas régionaux » de cohérence écologique. Le but étant de « renforcer les continuités écologiques et favoriser la biodiversité sur tous les territoires », indique le communiqué du ministre de l'Écologie du 1^{er} février.

Article de la Marne Agricole du 15 février 2013 sur la création de la plateforme biodiversité à Berru

L'ÉVÉNEMENT

ENVIRONNEMENT À l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité le mercredi 22 mai, Isabelle et Benoît Collard ont ouvert les portes de leur exploitation située à Somme-Tourbe dans la Marne.

Journée mondiale de la biodiversité : l'environnement au cœur de l'agriculture

« **A**griculteurs, producteurs de biodiversité ». Le slogan retenu par le monde agricole à l'occasion de Journée mondiale de la biodiversité du mercredi 22 mai est une réalité sur le terrain. À Somme-Tourbe, dans la Marne, la visite de l'exploitation de la famille Collard a permis de s'en rendre compte. Président de Farre* pour la Marne, Benoît Collard, sa femme Isabelle et leur fils Jean-Baptiste, exploitent 155 ha au cœur de la Champagne crayeuse. Une région qui a connu un fort développement peu propice à la prise en compte de l'environnement. Mais Benoît Collard a fait du combat pour la reconquête de la biodiversité son cheval de bataille. Aujourd'hui, une parcelle a été transformée en espace pédagogique afin de permettre aux visiteurs de balayer lors d'un petit tour de plaine l'ensemble des productions et les techniques mises en œuvre. Une dizaine de cultures sont implantées sur la ferme (blé, orge, colza, betterave, pois, pomme de terre, luzerne, tournesol...), 7 000 volailles par-

tent en vente directe ainsi que quatre Charolais.

Le lièvre et la perdrix sont de retour

« Nous participons à la restauration de la biodiversité », explique Benoît Collard. Le lièvre et la perdrix grise étaient en voie de disparition, victimes du déboisement. « Nous avons replanté des haies et peu à peu nous les voyons revenir ». Les perdrix se plaisent dans les bandes enherbées et elles y trouvent « plein de petits insectes ». Il travaille également avec la Ligue pour la protection des oiseaux et le Conservatoire du patrimoine naturel, « pour mettre en commun nos expériences et éviter les erreurs ».

Favoriser le développement de la biodiversité a un coût. Benoît Collard a investi dans 5 km de haies pour environ 6 000 euros, et 500 euros d'entretien annuel. Il a calculé que l'effet positif sur la pollinisation du colza devrait lui permettre un retour sur investissement en 12 ans.

Symbiose : ensemble pour la biodiversité

Cette démarche est dans la continuité des projets de l'asso-



Christiane Lambert (première vice-présidente de la FNSEA) et Benoît Collard (agriculteur à Somme-Tourbe).

ciation Symbiose présidée par Hervé Lapié. « Aucune région de France n'a autant changé d'aspect en moins de trente ans que la Champagne crayeuse », observe-t-il. Dans ces espaces jadis boisés et aujourd'hui dédiés aux grandes cultures, les haies, bosquets et talus se font très rares. Le programme Symbiose a pour ambition d'identifier des mesures simples que les agriculteurs et acteurs du monde rural (chasseurs, apiculteurs, LPO, coopératives...) pourront mettre en œuvre pour favoriser le retour des espèces animales et végétales sauvages. « Nous travaillons sur un territoire expérimental de 36 communes et 38 000 ha, depuis Reims jusqu'à l'Argonne », explique Hervé Lapié qui souligne

que, « les acteurs de la biodiversité se rassemblent et travaillent ensemble », sans dogmatisme. Le programme Symbiose vise également à être reproductible ailleurs en Champagne-Ardenne.

Ne pas mettre la France sous cloche

« Mais que serait la biodiversité sans les agriculteurs ? », interroge pour sa part Christiane Lambert. La vice-présidente de la FNSEA souligne qu'agir dans cette voie c'est, « lutter contre l'artificialisation des sols, accompagner les agriculteurs dans leurs actions et développer des partenariats ». Elle souhaite aussi, « améliorer et diffuser la connaissance sur la biodiversité agricole par la recherche et la formation ». Elle appelle enfin

au dialogue entre les agriculteurs et la société « pour apporter des solutions, préserver et restaurer la biodiversité ». Concluant cette visite sur le terrain, Xavier Beulin a affirmé que, « la prise en compte l'environnement », est un objectif majeur. Le président de la FNSEA préfère cependant, « une démarche intégrée à une démarche réglementaire ». « Ne faisons pas de la France un sanctuaire mis sous cloche », prévient-il. Mais il dit, « oui à une agriculture performante sur le plan économique et sur le plan environnemental ».

Richard Cremonini

*Farre : Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement.



Xavier Beulin (président de la FNSEA, à g.), et Hervé Lapié (agriculteur et président de Symbiose).

SYMBIOSE : ACCOMPAGNER DES PROJETS COHÉRENTS

■ Mettre en place un programme d'action en faveur de la biodiversité en Champagne-Ardenne. Tel est l'objectif de l'association Symbiose présidée par Hervé Lapié. « Nous avons toute une palette de projets en cours », explique l'agriculteur de La Cheppe et élu de la FDSEA de la Marne. La naissance de Symbiose correspond à la volonté des acteurs du territoire d'anticiper les demandes du Grenelle de l'Environnement concernant la biodiversité et la mise en place de trames verte et bleue et notamment de mettre en œuvre par une démarche concertée des pratiques et aménagements favorables à la biodiversité.

Pour Hervé Lapié, « face aux enjeux de la biodiversité, l'une des clefs de la réussite est la mobilisation de l'ensemble de la société, c'est dans cet esprit que nous avons construit l'association Symbiose. L'acquisition de connaissances, de références scientifiques et agronomiques, la promotion d'aménagements devront permettre d'accompagner des projets cohérents, efficaces et concertés en assurant la compatibilité avec une production agricole rentable et de qualité. Symbiose devra être un trait d'union entre la profession agricole, le monde rural et citoyen. Agissons ensemble ».

Ces actions se déclinent sur le terrain et il est possible de le mesurer avec un peu d'observation. Ainsi, des bandes de luzerne fleuries pour les abeilles ont-elles vu le jour. Lors de la coupe, une bande n'est pas récoltée. Cette surface laissée à la nature va perdre d'accueillir tout un tas de bestioles utiles à la biodiversité : papillons, abeilles, oiseaux... C'est également une source d'alimentation pour cette faune.

On remarquera aussi l'arrivée des bouchons sous l'impulsion de la Fédération des chasseurs. Ce sont de petits bosquets constitués de six essences arbustives. Ils s'intègrent facilement à une parcelle, sans perturber l'activité agricole et servent d'abris à la petite faune sauvage. Et n'oublions pas le grand retour des haies dans la plaine.

R.C.

Article de la Marne Agricole du 24 mai 2013 sur la participation de Symbiose à la Journée Mondiale de la Biodiversité



BIODIVERSITÉ Un parcours découverte de la biodiversité en milieu agricole, une initiative originale impulsée par l'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » et inaugurée par la région Champagne-Ardenne.

Un succès annoncé pour « le parcours découverte biodiversité »

En haut d'une colline sur la commune de Berru il est possible de s'arrêter sur une parcelle agricole devenue le site pédagogique biodiversité pour découvrir les aménagements bénéfiques à la biodiversité. Impulsée par la volonté de plusieurs partenaires de l'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* », Fédération de la chasse, Chambre d'agriculture de la Marne, agriculteurs, apiculteurs, se sont mobilisés pour construire un site sur lequel la place est donnée à l'observation, l'expérimentation, la compréhension des systèmes entre les végétaux, les comportements des insectes, les habitats de la faune...

Saluée par un grand nombre d'acteurs, cette initiative originale a été inaugurée par la région Champagne-Ardenne, protagoniste financier et politique actif dans l'association et sur le sujet de la biodiversité. Ont été remerciés Catherine et Vincent Godin, agriculteurs pour la mise à disposition de leur parcelle. Ce site expérimental dédié à la démonstration vivante est accessible à tous (agriculteurs, viticulteurs, propriétaires fonciers, scolaires, collectivités, grand public). La présence de panneaux pédagogiques sur le site permet de parcourir seuls les différents espaces, cependant sur demande des visites commentées peuvent être effectuées.

A ce jour sur le site, ce sont 90 jeunes arbres et arbustes de 24 essences différentes qui ont été plantés en buissons, haies, bosquets ou de manière isolée. En plus de la diversité des essences, différents paillages sont présentés avec du bois déchiqueté, du miscanthus, de la bâche plastique ou biodégradable.

A chaque aménagement ses intérêts biodiversité
Chaque aménagement a ses propres intérêts et limites en matière de biodiversité, et cela en fonction des essences qui le composent et du mode d'implantation. Le buisson, est un petit aménagement de quelques mètres carrés, facilement intégrable en bordure de parcelles, il permet à la petite faune de s'abriter et se nourrir. La haie est une bande boisée associée à une banquette enherbée, elle favorise le refuge et le déplacement de la faune et des insectes. Le bosquet est composé d'arbres et d'arbustes plus hauts, il favorise notamment la présence d'oiseaux. Deux micro-parcelles de jachère sont observables. La première est une jachère apicole bénéfique aux insectes butineurs par l'apport régulier en pollen de qualité. La seconde micro-parcelle est une jachère spontanée (qui n'a pas été ensemencée). Son intérêt



Hervé Lapie, président de Symbiose et Raymond Joanneau, vice-président de la commission développement durable du conseil régional, inaugurent le « Parcours découverte de la biodiversité en milieu agricole ».



De nombreuses personnalités parcourent cette plateforme originale.



Différents aménagements favorables à la biodiversité sont présents sur cette parcelle.



Chaque aménagement est représenté par un code couleur avec un panneau d'information.

est d'obtenir une grande diversité d'espèces de plantes. Chaque type d'aménagement est identifié par un code de couleur avec des panneaux pédagogiques expliquant l'intérêt de chacun pour la biodiversité. En complé-

ment, des fiches techniques et pédagogiques sont disponibles sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com.

Alexis Leherle
Animateur Symbiose

Imaginer une offre TOUT CONFORT
Du 26 juin au 30 juillet 2013

Fabriqué en Norvège www.stressless.fr

Petitcolin
21 rue Grande Etape - Châlons en Champagne
rue E. Rostand - Val de Murigny, Reims

Stressless EKORNES
THE INNOVATORS OF COMFORT™

Ce fauteuil + pouf à 1149€*
+ 3,76€ d'env. part. Soit un total de 1152,76€*

6 coloris de cuir au choix : Bordeaux, Noir, Vert, Rouge, Marron, Gris, Blanc

Petitcolin
21 rue Grande Etape - Châlons en Champagne 03 26 84 08 38
rue E. Rostand - Val de Murigny, Reims 03 26 36 27 27

Article de la Marne Agricole du 19 juillet 2013 sur l'inauguration de la plateforme biodiversité à Berru

AU FIL DE LA SEMAINE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE L'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » a présenté ses réalisations après une première année de fonctionnement reposant exclusivement sur du partenariat.

Agir ensemble au profit de la biodiversité

Pour sa première assemblée générale, l'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » a fait de son leitmotiv le thème de sa table ronde « *Agir ensemble au profit de la biodiversité* ».

Les acteurs de la biodiversité* ont répondu présents pour affirmer leur volonté de construire ensemble des projets, actions conciliant intérêts écologiques avec les intérêts particuliers de chacun.

Christiane Lambert a affirmé que l'association Symbiose est un exemple à diffuser dans toutes les régions, où tous les partenaires du territoire ont quitté la phase d'opposition pour s'approprier les démarches favorables à la biodiversité, pilier de l'agronomie de demain.

Les apiculteurs ont tout à gagner de la biodiversité, précise Michel Yger. Ils sont producteurs de biodiversité grâce à la pollinisation et demandeurs de biodiversité pour diversifier le bol alimentaire des abeilles et ainsi lutter contre leur mortalité.

Impliquer depuis de plusieurs années sur la création d'aménagements, Thierry Galichet a précisé que des semences d'intercultures favorables à la biodiversité sont disponibles dans les coopératives et négoce de la Marne sous la marque « *Agrifaune interculture* ».

Si Francis Desjardins admet quelques divergences entre la LPO, les agriculteurs et les chasseurs, il affirme cependant l'importance de travailler ensemble pour maîtriser la biodiversité. Il est également important de travailler sur le bâti rural qui est un



Des partenaires du territoire fédérés autour d'un même enjeu, la biodiversité.

lieu de nichoir important pour de nombreuses espèces.

Pour Denis Velut, le Comité interprofessionnel du vin de Champagne travaille sur des actions pour favoriser la biodiversité par la création d'aménagement à proximité des parcelles et sur les talus. Les surfaces non-productives entre les parcelles sont des espaces à valoriser.

Les interventions ont démontré que de nombreuses initiatives issues du terrain et collectives existaient. Ce constat a motivé l'assemblée pour que Symbiose réponde à l'appel à projet du gouvernement sur la création de Groupement d'intérêt économique et écologique.

La biodiversité, des preuves par l'action

Lors de sa première assemblée générale, la jeune association (créée en mars 2012) a démontré qu'en un an un grand nombre d'actions pouvaient être réalisées. Benoît Collard, secrétaire général de l'association, a dressé le rapport d'activité.

Sensibiliser les agriculteurs et/ou viticulteurs à la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité est un axe fort de l'association.

Des réunions d'échanges, des sorties sur le terrain ont été réalisées afin de démontrer à ces acteurs du territoire les bénéfices réciproques de certains aménagements.

Des actions de promotion de la biodiversité sont également dans le panel des initiatives de Symbiose, notamment à travers des sorties découvertes auprès du grand public, d'intervention dans les établissements scolaires et auprès d'acteurs économiques. Symbiose a été choisie pour représenter la journée mondiale de la biodiversité.

L'association démontre son expertise par l'édition de documents faisant suite à des travaux de recherche et d'expérimentation (PLU biodiversité de Sillery, brochure sur la gestion différenciée des bords de chemins...).

Tous ces documents sont disponibles sur le site de l'association

www.symbiose-biodiversite.com.

Sur la partie expérimentation, Symbiose lance, sur son territoire d'étude, une opération originale et complexe sur des suivis d'indicateurs (flore, auxiliaires, faune, insectes...) et reposant particulièrement sur la mise en commun des résultats des observations afin de faire une analyse transverse sur les interactions des écosystèmes.

Cette jeune association est reconnue pour son expertise sur le plan de la biodiversité, ses membres sont sollicités pour participer à différents comités (Comité Trame Verte et Bleue, concertation sur le schéma régional de cohérence écologique, Conseil de développement du pays de Châlons, Loi cadre biodiversité...). Symbiose est intervenue également à la demande d'agriculteurs à Broussy-le-Petit sur la problématique de limitation du fauchage des bords de route et du mauvais entretien de certaines jachères ou parcelles culti-

vées. La prolifération d'adventices a été observée entraînant localement des traitements herbicides supplémentaires et une réduction des surfaces dédiées à la multiplication de semences. Entre biodiversité et respect des outils de production, Symbiose conseille les exploitants.

Toutes ces actions concrètes démontrent l'utilité de la biodiversité et la nécessité de croiser différentes organisations et sensibilités pour aboutir à des démarches efficaces.

Alexis Leherie

Animateur Symbiose

*Christiane Lambert, vice-présidente de la FNSEA.

Michel Yger, président de la Fédération régionale d'apiculture de Champagne-Ardenne.

Thierry Galichet, administrateur à la Fédération départementale de la chasse et agriculteur.

Francis Desjardins, administrateur à la Ligue pour la protection des oiseaux.

Denis Velut, administrateur du SGV.

VISITE TERRAIN SUR LES PRATIQUES FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ LE 24 JUILLET À AMBONNAY

■ L'association Symbiose et ses partenaires représentant la profession viticole (CIVC, SGV et Chambre départementale d'agriculture), le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et la Fédération régionale des chasseurs, invitent les viticulteurs à une réunion d'échanges sur les différents aménagements en faveur de la biodiversité au sein et en marge du vignoble, le mercredi 24 juillet 2013 à 9 h 30 à la salle des associations d'Ambonnay. Lors de cette réunion, un premier diagnostic des communes d'Ambonnay, Billy-le-Grand, Trépail, Vaudemanges et Bouzy sera présenté.

Cette réunion sera conclue par une visite dans le vignoble. Plus d'informations sur le site : www.symbiose-biodiversite.com

BIODIVERSITÉ Hervé Lapie, président de « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » et Jean-Louis Carlier, directeur de projet Nord-Est de RTE souhaitent travailler ensemble sur les objectifs respectifs de développement économique et de préservation de la biodiversité.

Convention entre RTE et « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* »

Après plusieurs mois d'échanges et de concertation, Hervé Lapie, président de « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » et Jean-Louis Carlier, directeur de projet Nord-Est du Réseau transport électricité, ont formalisé par la signature d'une convention leur volonté de travailler ensemble sur les objectifs respectifs de développement économique et de préservation de la biodiversité.

Des 2010, la reconstruction de la ligne électrique à 400 000 volts qui relie Charleville-Mézières à Reims devrait être effective. Sur environ 80 km, cette nouvelle ligne permettra d'assurer la pérennité de l'alimentation électrique de la Champagne-Ardenne et d'accompagner son développement.



Signature le 17 juin 2013 de la convention RTE-Symbiose entre Hervé Lapie, président de Symbiose et Jean-Louis Carlier, directeur de projet RTE.

Dans l'objectif de minimiser l'empreinte de cette infrastructure sur l'environnement et le paysage, RTE s'est mis en lien avec l'association Symbiose afin d'envisager les actions concrètes sur le terrain. Fort de sa diversité de partenaires compétents sur le sujet de la biodiversité et réunissant les acteurs du monde rural et agricole, l'association a tous les atouts pour répondre aux enjeux fixés par RTE.

La réussite de Symbiose repose sur le partage des bonnes pratiques entre les acteurs du territoire pour permettre de déployer des opérations concrètes visant à préserver et développer la biodiversité. La présence des propriétaires, exploitants, chasseurs et autres acteurs locaux dans l'association Symbiose garantit la faisabilité des actions qui seront

retenues. Plantation d'arbustes, de plantes mellifères sous les pylônes et peu consommatrices d'intrants... Les idées d'aménagements doivent être simples dans l'entretien afin qu'elles soient pérennes dans le temps.

Pour l'association Symbiose, les aménagements écologiques réalisés seront une base d'observation et d'analyse sur plusieurs années afin d'estimer l'impact de la mise en place de la ligne haute tension sur le comportement, développement des espèces (faune, flore, insectes).

Cette démarche unique en France par son ampleur a pour ambition d'être reproductible sur d'autres territoires.

J.P

Articles de la Marne Agricole du 19 juillet 2013 sur l'assemblée générale de l'association et sur la signature d'une convention entre Symbiose et RTE

AU FIL DE LA SEMAINE

BIODIVERSITÉ À l'initiative de Symbiose, des viticulteurs sont venus à Ambonnay pour observer les différents aménagements et pratiques favorables à la biodiversité.

Porter un autre regard sur le vignoble

L'association «Symbiose, pour des paysages de biodiversité» et ses partenaires représentant la profession viticole (CIVC, SGV et Chambre d'agriculture), le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et la Fédération régionale des chasseurs de Champagne-Ardenne ont organisé mercredi 24 juillet une réunion de terrain à l'attention des viticulteurs locaux et de leurs représentants. À l'invitation d'Éric Rodez, maire de la commune et viticulteur, la première partie de cette réunion, qui a rassemblé près de 25 personnes, a eu lieu à 9 h 30 à la mairie d'Ambonnay. Un bref exposé en salle a permis de présenter l'association Symbiose et ses actions tout en rappelant le contexte et les enjeux de cette réunion. Comme l'avait souhaité Hervé Lapie, président de l'association Symbiose l'accent a été mis sur les aspects techniques et leur illustration concrète sur le terrain. En effet suite à une première réunion organisée en janvier 2013 et la réalisation par Jérémie Miroir d'un état des lieux sur les communes d'Ambonnay, Billy le Grand, Trépail, Vaudemanges et Bouzy, des pistes d'actions concrètes ont été identifiées. Elles ont pour objectif de permettre l'alliance d'une gestion efficace du vignoble et le maintien d'un maximum d'éléments de biodiversité.

La flore spontanée, atout de taille
À la lumière des observations réalisées, de l'analyse du contexte et des enjeux de gestion du parcellaire, la flore spontanée se développant au sein des espaces d'accompagnement du vignoble (talus, fourrières, chemins...) apparaît comme un atout de taille pour les viticulteurs. En assurant notamment la réalisation de plusieurs services gratuits* tout en facilitant la gestion des espaces qu'elle couvre notamment par la compétition qu'elle oppose



Hervé Lapie, président de l'association Symbiose. (Photo d'archives).

aux espèces annuelles indésirables, la flore spontanée doit être gérée avec discernement. Les lisières forestières de la Montagne de Reims constituent des espaces de grand intérêt. Interface entre les boisements et le vignoble ces espaces font l'objet d'une gestion qui permet le contrôle du développement des broussailles. Nécessaire au maintien des éléments de faune et de flore dépendant des talus herbacés ouverts, cet entretien (broyage ou fauche) s'il est annuel et tardif (septembre-octobre) est de nature à limiter le développement des espèces végétales indésirables tout en contribuant à la préservation des espèces les plus fragiles (plantes, insectes, reptiles,...).

Broyage précoce ou tonte tardive

Les secteurs les plus embroussaillés ou hébergeant des espèces adventices à problèmes (Brome stérile, Cirse des champs,...) nécessitent toutefois la mise en œuvre d'opérations de gestion plus appuyées associant un broyage précoce (entre fin février et mi-mars) et un broyage plus tardif (mi-août fin octobre). Au contraire, l'absence de gestion régulière ou la mise en œuvre d'opérations trop brutales (talutage et désherbage chimique) impactent fortement les espèces sauvages, tout en favorisant le développement d'espèces végétales indésirables. Par ailleurs, l'instabilité de la pente peut être accentuée par des opérations de décaissement et par la coupe ou le désherbage de la végétation. En effet, en l'absence d'une végétation suffisamment enracinée et couvrant le substrat entraîné par le ruissellement se retrouve progressivement en bas de pente. En ce qui concerne les chemins et les fourrières, lorsque cela est techniquement possible, il est intéressant d'opter pour une tonte la plus tardive possible en ajustant la fréquence du fauchage au minimum nécessaire. La fauche tardive permet aux espèces végétales de fleurir et de produire des semences ce qui concourt à la diversification du couvert. Par ailleurs, afin de limiter le développement des espèces adventices indésirables, il est conseillé de limiter l'enrichissement du sol en réduisant la fréquence des tontes et en exportant les produits.

Voies drainantes en dalle-gazon

La matinée s'est poursuivie par la présentation d'exemples d'aménagements. L'implantation de voies drainantes en dalle-gazon par l'Association



Les participants de la réunion du 24 juillet 2013 observant une haie implantée en marge d'une parcelle de vigne présentant un léger dévers - Ambonnay (51).

syndicale autorisée d'Ambonnay, au regard des premières observations réalisées par la cellule érosion de la Chambre d'agriculture de la Marne, est une expérimentation encourageante s'inscrivant dans la lignée des innovations mises en place à l'initiative de la profession viticole. En effet, la gestion de l'hydraulique des coteaux est un enjeu important dans l'aménagement global du parcellaire viticole notamment afin d'assurer la protection de l'appareil de production (accessibilité des parcelles, fertilité des sols,...). Prolongement des aménagements hydrauliques, les bassins de rétention d'eaux pluviales, peuvent dans une certaine mesure contribuer à améliorer l'accueil de la faune et de la flore. En effet, sous réserve des contraintes liées à la bonne gestion et au maintien de leur destination initiale, les marges et parfois le fond de ces collecteurs peuvent très judicieusement être le support de couverts herbacés et arbustifs favorables à de nombreuses espèces animales et végétales. Les talus, ruptures de pente, fourrières et chemins, gîtes de nombreuses espèces alliées des viticulteurs, contribuent à la qualité de vie des usagers de l'espace rural et à l'identité paysagère locale offrant des perspectives attractives aux touristes de passage tout en renforçant l'image de marque du vignoble champenois.

Jérémie Miroir (Miroir environnement) consultant naturaliste en charge du suivi technique et scientifique du programme Symbiose



Éric Rodez, maire d'Ambonnay. (Photo d'archives).

* Rétention d'une partie de l'eau de pluie, couverture limitant l'érosion superficielle tout en retenant une partie du substrat, stabilité du couvert et adaptation aux contraintes, présence d'une plus grande diversité d'espèces d'insectes auxiliaires...

CRISE DE L'ŒUF

Une mission nommée

Le ministre de l'Agriculture a confié à Muriel Guilet et Yves Riou une mission pour aider la filière à trouver les moyens de se structurer et à trouver des solutions à long terme aux crises qu'elle traverse périodiquement. Comme il l'avait annoncé lors de la réunion de crise qui s'est tenue à Rennes, le 13 août dernier, Stéphane Le Foll vient de nommer Muriel Guilet et Yves Riou, tous deux membres du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Leur rôle sera «afin d'aider la filière à mieux se structurer et à trouver des solutions au-delà des mesures d'urgence déjà annoncées» indique le ministre de l'Agriculture. «L'objectif est ainsi d'aider cette filière d'avenir et notamment l'interprofession (le Comité national de la promotion de l'œuf) à renforcer ses actions, pour lui permettre de définir et diffuser des indicateurs des évolutions constatées, afin de donner à chaque opérateur une meilleure visibilité sur le marché, un besoin exprimé par les producteurs eux-mêmes. Cette mission pourra également explorer les possibilités pour la filière d'approches collectives pour la prospection de nouveaux marchés à l'exportation», poursuit le communiqué. Les conclusions

de la mission sont attendues pour le début octobre. Sans attendre les résultats des travaux, les membres de la filière réunis au sein du CNPO ont décidé de mettre en œuvre plusieurs mesures qui devraient permettre de redresser le marché, du moins à court terme. La première porte sur le retrait de 15 millions d'œufs du marché pour les exporter vers les pays tiers où des possibilités de débouchés existent. En outre, plusieurs centaines de milliers d'œufs vont être donnés aux associations caritatives. Parallèlement une cellule de crise a été mise en place au sein de l'interprofession pour travailler avec la mission désignée par le ministre de l'Agriculture «dans le but de mettre en place une régulation efficace et durable du marché des œufs». La filière espère également que la grande distribution se montrera plus coopérative et qu'elle exercera les pressions à la baisse dans les prochaines négociations commerciales qui vont s'ouvrir en septembre. C'est également un engagement du ministre de l'Agriculture de la stabiliser en ce sens. Ce qui devrait avoir aussi un effet positif sur le prix de l'œuf.

Articles de la Marne Viticole du 23 Août 2013 sur une visite terrain dans le vignoble réalisée à Ambonnay

JA FOIRE INSTALLATION Les Jeunes Agriculteurs seront présents à la foire de Châlons, du vendredi 6 au dimanche 8 septembre. Pour cette 67^e édition, le stand JA sera situé sur le parvis devant l'entrée principale de la Foire.

Agriculteurs, décorateurs d'extérieur : «l'agriculture façonne vos paysages !»

À l'occasion de la Foire, les JA mettent en place des animations autour de la thématique suivante : «L'agriculture façonne vos paysages». L'idée phare de cette thématique est de mettre en avant l'activité agricole qui génère une valeur considérable pour les territoires. Les influences de l'agriculture sur le développement économique des régions rurales sont multiples. Les JA ont pensé qu'il serait intéressant de rappeler au grand public que l'activité économique qui gravite autour de l'agriculture et l'organisation humaine en font une activité structurante du tissu économique et social des territoires. Si la part des agricul-

teurs dans la population active française est faible (3 %), celle du secteur de l'agro-alimentaire est quatre fois plus importante. Il s'agit bien d'emplois induits. La Foire sera l'occasion de faire la promotion du métier, en expliquant que c'est avec des agriculteurs nombreux que l'on peut garantir l'intensité productive de l'agriculture française, la préservation des ressources et la vitalité du monde rural. Plusieurs animations seront donc proposées au grand public afin de faire passer ces messages : un quiz sur l'identification des cultures, la découverte d'une maquette agricole impressionnante, des animations pour les enfants, une exposition photo des plus beaux paysages agri-

coles... tous les ingrédients seront réunis pour passer un moment agréable !

Vendredi 6 septembre : promotion de l'installation

Cette journée consacrée à JA Champagne Ardenne a pour but de sensibiliser les jeunes à la nécessité d'anticiper leur installation afin de concrétiser au mieux leur projet. Pour les inciter à s'informer, un jeu concours est mis en place en partenariat avec le Crédit Agricole et le point info installation.

Messages ludiques le week-end

Les JA ont fait appel aux Arts du Cirque, le samedi, pour diffuser leurs messages de façon ludique, au programme : spectacles d'adresse, de force, de jonglerie. Quant au dimanche, c'est une fanfare «festive» qui reprendra le relais.

En attendant la Foire, le concours de construction de paille

La Commission Com'JA a lancé un concours intercantonal d'art de bord de route éphémère pour annoncer la Foire. Jusqu'au 31 août, chaque canton a pour mission de réaliser une construction de paille autour des grands axes de Châlons. Une remise de prix permettra de récompenser le canton le plus original.

Peggy Silva, animatrice JA 51



Concours de constructions de paille inter-canton.

LE POINT INFO INSTALLATION SUR LE STAND JA

■ S'installer comme agriculteur, viticulteur, maraîcher ou éleveur... Par où commencer ? Quel diplôme ? Quelles aides ?

Le «Point Info Installation» est fait pour répondre à toutes les questions des personnes qui ont un projet d'installation ou qui attirées par la profession agricole souhaitent s'informer. C'est pourquoi, un conseiller spécialisé sur l'installation sera présent lors de la Foire de Châlons en Champagne, sur le stand des Jeunes Agriculteurs (sur le parvis en face de l'entrée principale) le vendredi 6 septembre.

SYMBIOSE SUR LE STAND JA À LA FOIRE

■ L'association «Symbiose, pour des paysages de biodiversité» sera présente sur le stand des Jeunes Agriculteurs les 7 et 8 septembre de 11h à 18h. Encourager les démarches favorables à la biodiversité, sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux de la préservation de l'environnement, telles sont les finalités que se sont données de nombreux partenaires réunis au sein de l'association. Pendant deux jours le public agricole et plus largement les citoyens pourront venir échanger avec des acteurs biodiversité pour découvrir les actions concrètes réalisées dans nos paysages de la plaine crayeuse. Les acteurs phares de la biodiversité seront présents : Ligue pour la protection des oiseaux, Réseau biodiversité pour les abeilles, Fédération de la chasse, Chambre d'agriculture... À l'occasion de la Foire, Symbiose signera le pacte d'engagement de la Charte biodiversité Champagne-Ardenne proposé par le conseil régional. L'association «Symbiose, pour des paysages de biodiversité» a le soutien financier du Feader, cofinancement Europe - Région Champagne-Ardenne.

En bref

■ La presse en question sur la foire de Châlons

Le Club de la presse Champagne-Ardenne organise une conférence débat le mercredi 4 septembre à 19 heures à la foire de Châlons-en-Champagne (espace Forni) sur le thème «Journaliste : encore un métier d'avenir ?».

Pour évoquer le sujet, seront présents à la table ronde organisée pour l'occasion : Etienne Guffroy, rédacteur en chef d'Europe 1, Didier Louis, rédacteur en chef de l'Union et Pierre-François Decoucelle, journaliste à France Info. Cette conférence est ouverte à tous et sera suivie de la remise du prix du jeune espoir de la presse régionale.

Mercredi 4 septembre à 19 heures à l'espace Forni : «Journaliste : encore un métier d'avenir ?»

VITRY MOTOCULTURE
 51306 VITRY-LE-FRANÇOIS - 03 26 74 59 42

CASE IH AGRICULTURE
 HARVESTER
 EVARD

Pour sa 34^e FOIRE, toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir "Stand D26 - Allée Diester"

IRRI
 GRAPPAFO
 IRRIGATION LINDSAY
 Matériels DIVERS

Encart dans un article des Jeunes Agriculteurs dans la Marne Agricole du 30 août 2013 concernant la présence de Symbiose sur leur stand lors de la Foire de Châlons en Champagne

BIODIVERSITÉ L'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » s'est engagée dans la charte de Biodiversité en Champagne Ardenne en signant le pacte d'engagement impulsé par le conseil régional.

Symbiose s'engage dans la Charte de biodiversité en Champagne-Ardenne

A l'occasion de sa présence à la Foire de Châlons-en-Champagne, l'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » a symbolisé son engagement régional en faveur de la biodiversité en signant le pacte d'engagement de la Charte de biodiversité, impulsé par la région Champagne Ardenne. C'est tout naturellement que Symbiose a répondu favorablement à la proposition de Raymond Joannesse, vice-président du Conseil régional, membre de la commission « *Territoires, aménagement, agriculture, forêt, développement durable et tourisme* », lorsque celui-ci avait invité l'association Symbiose lors de son assemblée générale à s'engager dans la charte.



Hervé Lapie, président de Symbiose en présence de Raymond Joannesse, vice-président du Conseil régional, signe les engagements de la Charte de Biodiversité en Champagne-Ardenne.

Engager volontairement les acteurs dans des démarches concrètes au profit de la biodi-

versité : si tel est l'esprit pour la région, c'est également le leitmotiv de l'association.

Sensibilisés aux enjeux de la biodiversité de part leur positionnement, leur métier, les acteurs rassemblés au sein de l'association Symbiose ont déjà réalisé un certain nombre d'actions concrètes au profit de la biodiversité. Les démarches sont particulièrement orientées vers le public agricole, viticole, apiculteurs mais s'ouvrent aussi vers des cibles tels que les citoyens, les scolaires, les entreprises. Dans l'intérêt général de la préservation de l'environnement, les partenaires tel que la Fédération régionale de la chasse, la Chambre d'agriculture, Farre, le Réseau biodiversité pour les abeilles, la Fédération des coopératives, la LPO et le syndicalisme agricole et viticole souhaitent

mettre à profit leur savoir-faire et leur capacité d'actions. L'invitation du Conseil régional par Symbiose était l'opportunité pour le président de remercier la région pour son soutien financier et pour sa reconnaissance. Le projet Symbiose est soutenu financièrement par la région Champagne-Ardenne, l'Europe (Feader) et la Chambre départementale d'agriculture de la Marne.

Alexis Leherle
Animateur Symbiose

Retrouver toute l'information sur l'association www.symbiose-biodiversite.com

Article de la Marne Agricole du 27 septembre 2013 sur la signature de la Charte de biodiversité en Champagne Ardenne par l'association

ASSOCIATION SYMBOIOSE

La biodiversité, pas si compliqué...

Cet été, l'association Symbiose a organisé une visite pour mettre en avant des initiatives favorables à la biodiversité sur le secteur d'Ambonnay et Billy-le-Grand. Le Syndicat des vignerons, membre de l'association, y avait convié les sections locales du secteur. Venus des quatre coins du vignoble, les viticulteurs ont été rassurés par la facilité des pratiques.

Cette visite de terrain fait suite à une première rencontre hivernale avec quelques présidents de sections locales. Hervé Leprie, agriculteur-éleveur et président de Symbiose, leur avait alors présenté, les actions menées par l'association avec les agriculteurs. Ces exemples concrets (houcheons, haies, fauche tardive des bords de chemins...) ont abouti, les présidents de sections qui ont donné leur feu vert pour qu'une initiative de ce type s'organise sur le secteur d'Ambonnay, Billy-le-Grand, Trépail, Vaudenotanges.

Dans un premier temps, Jérémie Mirin, expert botaniste attaché à Symbiose, a établi un diagnostic de territoire. Motivés mais tout de même inquiets et vigilants, les présidents de sections avaient souhaité que les fruits de ce diagnostic soient avant tout partagés avec les équipes techniques intervenant dans le vignoble. Les services techniques du CIVC et de la chambre d'agriculture de la Marne ont ainsi été associés à l'action.

Une visite entre techniciens a été organisée début juillet, enrichissant le diagnostic naturel et de considérations pratiques. Un message principal a été retenu: favoriser la biodiversité passe aussi par des actions simples! C'est à la fois le leitmotiv que véhicule Symbiose dans la plaine préveuse. En vigne, les actions sont certes un peu différentes mais l'esprit se retrouve. C'est ce qu'ont vérifié les viticulteurs locaux mais aussi les nombreux autres vignerons (présidents d'ASA, adhérents des GDV...) qui ont participé à la visite du 24 juillet.

Le premier site parcouru était un talus, bien arrosé à première vue, mais où, regardé de plus près, ne présentait pas moins de 39 espèces végétales, favorisant la présence d'une grande diversité d'insectes dont plusieurs espèces d'auxiliaires de cultures. Cela



Une nouvelle visite dans la vigne, les fruits de la parole pour un chemin d'été.

est venu conforter les résultats des nombreux suivis réalisés par le CIVC, car, contrairement à certaines idées reçues, le vignoble n'est pas un espace sans vie. Pas de grand secret pour y arriver: le talus ne reçoit pas de désherbant ni d'azote et son fauchage annuel est tardif.

A la portée de tous

L'équilibre se joue toutefois à peu de chose. La suite de la visite a confirmé que certaines interventions de l'homme pouvaient avoir des effets dommageables: suite à des désherbages chimiques répétés, un talus était envahi par du bromé stérile et d'autres adventices envahissantes.

Un autre cliché s'est effrité: l'aménagement hydraulique des coteaux, bien que parfois contesté, se révèle un véritable

atout pour la biodiversité. Pierre Detruère, vigneron à Ambonnay et vice-président de la section locale, a présenté les initiatives engagées par l'ASA d'Ambonnay: vitiées drainées en dalle gazon, végétalisation des bassins. Implantées sur un lit porteur à base de graviers et de pierres, les dalles gazon remplissent les fonctionnalités d'un chemin béton tout en favorisant l'infiltration d'une partie des eaux de ruissellement et permettant le développement d'un couvert herbacé. Les bassins collectent les eaux d'orage constituant aussi des lieux de biodiversité.

Derrière initiative mise en valeur lors de cette visite: l'implémentation d'une haie pour stabiliser un dévers en bordure de parcelle. Favoriser la biodiversité, une orientation à la portée de tous.

voit le message principal porté par l'association Symbiose qui proposera d'autres visites aux sections locales multiples.

*** Message Four-Gubin, MJC, 0125502571



« Agissons ensemble sur nos territoires au profit de la biodiversité »

La mobilisation des acteurs, un atout majeur du programme Symbiose

Symbiose rassemble les acteurs, de la région Champagne-Ardenne, pour la gestion de la biodiversité (recherche, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs). Elle se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment, à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle allie dans ces actions les espaces naturels, cultivés et urbanisés.

Membres du comité directeur : Ligue pour la Protection des Oiseaux, Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitation Agricole, Chambre Régionale d'Agriculture, Association Départementale d'Aménagement des Structures d'Exploitation Agricole, Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement, Fédération des coopératives agricoles de Champagne Ardenne, Jeunes Agriculteurs Champagne Ardenne, Fédération Régionale des Chasseurs , Syndicat général des vignerons.

Ce programme bénéficie du soutien financier Fonds européen agricole pour le développement rural (co-financement Conseil régional, Europe).

Une réflexion et des actions globales pour un projet de territoire

Mis en place en parallèle des réflexions du Grenelle de l'environnement ce programme a pour objectif de fournir des retours d'expériences concrets et des outils mobilisables pour concourir, sur un territoire d'étude et bien au-delà sur l'ensemble de la Champagne-Ardenne, à la constitution d'un maillage d'aménagements.

L'association s'attache à faire émerger et à accompagner des initiatives en faveur de la biodiversité, sur un territoire d'études à l'est de Reims, afin de permettre leur déploiement sur l'ensemble de la région Champagne Ardenne.

Ce territoire d'expérimentation représente des paysages de la région (plaines de grandes cultures, vignes, cours d'eau, ville, espaces naturels, infrastructures de transports : routes, réseau ferré, canal).

Pour répondre au caractère complexe de la démarche (maintien et création de corridors écologiques fonctionnels dans des paysages où se superposent des contraintes systémiques fortes) les partenaires du programme Symbiose s'appuient sur la mise en œuvre d'actions territorialisées et la création d'outils d'évaluation et de suivis, de façon à mutualiser les compétences, détecter les leviers et proposer des solutions.

Nos actions concrètes :

- Suivi d'indicateurs (flore, oiseaux, insectes)
- Des aménagements sur les bords de chemin
- Ajustement de pratiques des agriculteurs
- Mise en place d'aménagements (haies, bouchons..)
- Création d'une plateforme biodiversité (Berru)
- Diagnostic biodiversité dans le cadre de la révision d'un PLU
- Actions pédagogiques à l'attention du grand public et des scolaires

Communiqué de presse du 26 mars 2013 sur les actions de Symbiose



Reims, le 31 mai 2013

Communiqué de presse

Inauguration du parcours découverte de la biodiversité en milieu agricole

Initiative unique et originale, l'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » vous propose d'assister à l'inauguration du parcours biodiversité en milieu agricole à Berru.

L'inauguration par un élu du Conseil Régional aura lieu le :

MERCREDI 5 JUIN 2013
De 14 h à 15h

Plan ci-dessous

Ce parcours est destiné en premier lieu aux agriculteurs pour expérimenter et observer l'évolution des espèces végétales favorables à la biodiversité en Champagne-Ardenne (habitat et reproduction de la faune, disponibilité de la ressource pour les abeilles, préservation de la flore...).

Ce site est également accessible gratuitement à tous, école, grand public, pour apprendre les interactions entre la flore, la faune et le sol.

Cette démarche concrète est le résultat d'une volonté d'agir, pour tous les acteurs de l'association, sur le territoire au profit de la biodiversité.

Ce parcours est co-financé par la Région Champagne-Ardenne et l'Europe.

Un dossier de presse détaillant le projet vous sera remis et les membres de l'association seront disponibles pour répondre à vos questions.

Contact presse :

Hervé Lapie, Président de l'association Symbiose : 06.08.68.81.96

Julie Portejoie Coordinatrice de l'association Symbiose : 06.24.99.04.49

www.Symbiose-biodiversite.com

Association Symbiose

Maison des Agriculteurs - 2, rue Léon Patoux

51664 Reims cedex 2

Tél. 03 26 04 75 09

E-mail : contact@symbiose-biodiversite.com

Communiqué de presse du 31 mai 2013 sur l'Inauguration de la Plateforme Biodiversité de Berru



DOSSIER DE PRESSE



Assemblée Générale du 5 juin 2013

Inauguration du « Parcours Découverte
La Biodiversité en milieu agricole »

Mercredi 5 juin 2013



www.symbiose-biodiversite.com

*Dossier de presse remis lors de l'inauguration de la plateforme biodiversité de Berru
le 5 juin 2013*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Combiner développement et préservation des ressources,
RTE et « Symbiose, pour des Paysages de biodiversité », s'y engagent.**

Après plusieurs mois d'échanges et de concertation, Hervé Lapie, Président de « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » et Jean Louis Carlier, Directeur de projet Nord Est du Réseau Transport Electricité ont formalisé par la signature d'une convention, leur volonté de travailler ensemble sur les objectifs respectifs de développement économique et de préservation de la biodiversité.

Dès 2016, la reconstruction de la ligne électrique à 400 000 volts qui relie Charleville-Mézières à Reims devrait être effective. Sur environ 80 kms, cette nouvelle ligne permettra d'assurer la pérennité de l'alimentation électrique de la Champagne-Ardenne et d'accompagner son développement.

Dans l'objectif de minimiser l'empreinte de cette infrastructure sur l'environnement et le paysage, RTE s'est mis en lien avec l'association Symbiose afin d'envisager les actions concrètes sur le terrain.

Fort de sa diversité de partenaires compétents sur le sujet de la biodiversité et réunissant les acteurs du monde rural et agricole, l'association a tous les atouts pour répondre aux enjeux fixés par RTE.

La réussite de Symbiose repose sur le partage des bonnes pratiques entre les acteurs du territoire pour permettre de déployer des opérations concrètes visant à préserver et développer la biodiversité. La présence des propriétaires, exploitants, chasseurs et autres acteurs locaux dans l'association Symbiose garantit la faisabilité des actions qui seront retenues.

Plantation d'arbustes, de plantes mellifères sous les pylônes et peu consommatrices d'intrants... les idées d'aménagements devront être simples dans l'entretien afin qu'elles soient pérennes dans le temps.

Pour l'association Symbiose, les aménagements écologiques réalisés seront une base d'observation et d'analyse sur plusieurs années afin d'estimer l'impact de la mise en place de la ligne haute tension sur le comportement, développement des espèces (faune, flore, insectes).

Cette démarche unique en France par son ampleur a pour ambition d'être reproductible sur d'autres territoires.

Contact Presse :

Symbiose, pour des paysages de biodiversité : Julie Portejoie, Portable : 06 24 99 04 49
contact@symbiose-biodiversite.com

RTE : Vanessa Chouquet, Tel : 03 20 22 67 85 / Portable : 06 26 98 10 59
vanessa.chouquet@rte-france.com

Communiqué de presse du 9 juillet 2013 sur la signature d'une convention entre Symbiose et RTE

Rénovation du site internet

Espace dédié aux agriculteurs - extranet.

Objectif

Le site Internet www.symbiose-biodiversite.com a été totalement rénové. L'objectif est d'apporter une meilleure lisibilité du site pour les visiteurs. Un espace dédié aux agriculteurs est également disponible. En s'inscrivant sur le site Internet, un agriculteur aura accès à des documents ou des articles supplémentaires dans certaines rubriques.

La gestion du site est centralisée par l'animateur de l'association, chaque partenaire peut proposer des articles à publier.

Présentation du site

Accueil

Agissons ensemble sur nos territoires au profit de la biodiversité

Une association originale

L'association « **Symbiose, pour des paysages de biodiversité** » rassemble les acteurs, de la région Champagne-Ardenne, pour la gestion de la biodiversité (recherche, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs).

Elle se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment, à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle agit dans ces actions les espaces naturels, cultivés et urbanisés.

A vos agendas...

- Janvier 2014 :
 - Reunion producteurs de Luzerne et Apiculteurs

MEMBRES FONDATEURS

Le Réseau Champenois pour la Nature, LPO CHAMPAGNE-ARDENNE, fdsea, Fédération Régionale des Coopératives Agricoles CHAMPAGNE-ARDENNE, ADASEA 51, FARRE, SGV, Jeunes Agriculteurs, frsea, AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMPAGNE-ARDENNE MAÏNE.

PARTENAIRES FINANCIERS

RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE, AGRICULTURES & TERRITOIRES MAÏNE, l'Europe, France-Ardennes.

Accueil | **Accompagnement** | **Expérimentation** | **Sensibilisation** | **Partenaires** | **Espace Presse** | **Contacts**

Parcours Découverte
La Biodiversité en milieu agricole à Bioflu

JE FAIS UN DON !

ARTICLES RÉCENTS

- Symbiose sensibilise les étudiants à la biodiversité
- Un regard croisé pour mieux comprendre le fonctionnement de la biodiversité
- Symbiose s'engage dans la Charte de Biodiversité en Champagne-Ardenne
- Porter un autre regard sur le vignoble
- Raisonnez la biodiversité sauvage et domestique : un exemple en Champagne craysise

DERNIÈRES NEWSLETTERS

- N°4 - Août 2013
- N°3 - Mai 2013
- N°2 - Novembre 2012
- N°1 - Juillet 2012

Abonnez-vous à notre Newsletter et recevez nos dernières nouvelles directement dans votre boîte de réception...

Email:

Je m'abonne

INSCRIPTION MEMBRE

Vous êtes agriculteur, inscrivez vous à notre espace Membre

Nom d'utilisateur:

E-mail:

Oui, abonnez-moi à la Newsletter

Un mot de passe vous sera envoyé par e-mail.

Inscription Membre

- Connexion
- Mot de passe perdu ?

Association Symbiose
Maison des Agriculteurs - 2, rue Léon Patin - 51664 Reims cedex 3
Tél. 03 26 04 75 09 - E-mail : contact@symbiose-biodiversite.com

Plan du site Internet

Accueil : Présentation rapide de l'association avec les prochaines dates d'actions, les logos des membres fondateurs ainsi que des financeurs (Région Champagne Ardenne, Chambre d'Agriculture de la Marne, FEADER)

Accompagnement : Présentation des actions proposées par Symbiose notamment pour les agriculteurs :

- Les Aménagements : Présentation sommaire de chaque aménagement proposé par l'association avec renvoi vers les fiches du catalogue pour les agriculteurs inscrits
- Les démarches sur le terrain : Articles reprenant les dernières actions réalisées sur le terrain par Symbiose

Expérimentation :

- o Un site pilote d'expérimentation : Présentation de l'origine du programme Symbiose, de sa localisation sur le territoire et des ambitions de l'association
- o Le diagnostic du territoire et le suivi d'indicateurs : Présentation des suivis d'indicateurs réalisé par les partenaires de l'association ainsi que les protocoles.

Sensibilisation :

Présentation des moyens de sensibilisation proposés par l'association :

- o La plateforme de Berru, une démonstration concrète : présentation détaillée de la plateforme de Berru, sur son état d'avancement avec un plan interactif présentant chaque aménagement.
- o Les scolaires : Présentation des actions proposées pour les scolaires. Lien vers l'école de la Biodiversité.
- o L'intérêt des entreprises : articles reprenant les actions réalisées avec les entreprises.

Partenaires :

- o Le comité directeur et le comité de pilotage : Présentation des deux comités, leur fonctionnement et composition, avec les logos de tous leurs membres.
- o **L'actu des partenaires : publication d'articles proposés par les différents partenaires.**

Espace Presse :

- o Communiqués et dossiers de presse : Espace de téléchargement de tous les communiqués et dossiers de presse réalisés par l'association.
- o Publications : Espace de téléchargement des documents publiés par l'association (brochures, plaquettes, diagnostic initial du territoire)

Contact :

Espace de contact des visiteurs vers l'association

Bandeau sur coté droit de chaque page :

- o Raccourci vers la plateforme de Berru,
- o Espace faire un don,
- o Encart titre des dernières actus,
- o Newsletter,
- o Inscription membre.

Indicateurs de visibilité du site

Le site Internet a été mis en ligne en mars 2013, la mise à jour est régulière ce qui permet référencement de qualité sur les principaux moteurs de recherche. Par exemple en recherchant « symbiose biodiversité » ou « symbiose champagne ardenne », le site arrive en 1ère position. A la recherche « biodiversité champagne ardenne », le site arrive en 6ème position après le conseil régional.

Les statistiques du nombre de visites du site ne sont fonctionnelles que depuis fin octobre 2013. Sur cette période, il y a en moyenne 120 visiteurs par mois.

Evolution

Pour 2014, il est prévu de développer les documents et articles à destination des agriculteurs inscrits sur le site, notamment apporter de nouvelles fiches du catalogue des aménagements (fiches règlementaires...). Des outils pédagogiques à destination des scolaires devraient également être disponibles pour une utilisation sur la plateforme de Berru.

Création de réseaux d'échange permettant d'identifier et de mettre en place des démarches d'expérimentations

Objectif

Créer des synergies avec des acteurs agricoles, ou extra agricoles pour mettre en place des expérimentations ou/et impulser des démarches globales, ayant pour finalité d'identifier les enjeux relatifs à la biodiversité à l'échelle des productions, des paysages et de l'utilisation de l'espace.

Rencontres/actions :

Conseil développement du Pays Chalons,

Restitution sur les éléments fondamentaux de la biodiversité, éléments structurants, pratiques Aménagements, ajustements de pratiques selon les espaces considérés.

Ecole de la biodiversité - Ambonnay

Participation au groupe de travail de l'école.

Rencontre et échange sur les actions à mettre en place en commun.

Dans le cadre de la démarche de l'école de la biodiversité, intervention devant les scolaires, primaires à l'école de Berru. Ce qu'est la biodiversité ?

Intervention au BTS « Gestion et protection de la nature » du LEGTA de St Laurent (Ardennes), visite du parcours biodiversité de Berru.

Journée mondiale de la bio,

Symbiose a été choisie comme association innovante pour la Journée Mondiale de la biodiversité.

Cet événement s'est déroulé chez Benoit Collard, Secrétaire général de l'association. Sa ferme est une référence sur les pratiques agricoles favorables à la biodiversité (Réseau FARRE).

Projet de haie Conseil général La Chappe

Concertation entre le Conseil général et profession agricole sur les enjeux combinant sécurité des usagers et aménagements agricoles.

Plantation de linéaires arbustifs à proximité d'exploitations agricoles.

Comité Trame verte et trame bleu (SRCE) – Conseil Régional - Etat

De par son organisation et les actions concrètes territoriales mis en œuvre, Symbiose apporte sa contribution à la réalisation du SRCE.

Interventions dans le cadre de conférence du groupe d'échange « trame Verte et bleu et agriculture » organisée par la Fédération des parcs naturels régionaux de France et le Ministère de l'écologie.

Réalisation de support pédagogique reprenant des éléments du diagnostic et analyse territoriale. (Remis en séance).

Charte Biodiversité Conseil régional Champagne Ardenne

Raymond Joannesse, vice-président du Conseil régional, membre de la commission « Territoire, Aménagement, Agriculture, Forêt, Développement Durable et Tourisme » a invité l'association à s'engager dans la charte.

Pour affirmer la volonté de Symbiose à engager volontairement les acteurs dans des démarches concrètes au profit de la biodiversité, l'association a signé le pacte d'engagement « Niveau 1 » de la Charte lors de la Foire de Chalons 2013.

Evolution

Symbiose souhaite s'impliquer dans le niveau 2 de la charte.

Rapprochement des industriels de la luzerne et des apiculteurs – automne 2013 :

Rencontre des coopératives de luzerne de Luzeal et Puisieux avec la profession apicole (Réseau Biodiversité pour les Abeilles et la FRACA).

Identifier les potentialités de la ressource disponible pour les abeilles en regroupant des bandes biodiversité et en augmentant les écarts de fauche.

Projet sur la commune de Beine, présence de 600 ruches.

Projet impliquant les professionnels apicoles dans le suivi et les coopératives dans la gestion de la récolte de luzerne. Une apicultrice sera chargée des relevés sur des ruches témoins. Afin de garantir la ressource pour les abeilles une gestion des coupes de luzerne par les coopératives sera programmée.

Evolution

2014 : Mobilisations des acteurs locaux et définition du schéma d'organisation.

2015 : Observations et analyses.

Selon les constats réalisés, le schéma de localisation d'implantation des bandes biodiversité pourra être modifié.

NOUVEAU - Recherche sur l'importance des habitats interstitiels (marge de chemins, fourrières, talus, bosquets,...) sur la présence, la diversité et l'ampleur de l'action de l'entomofaune auxiliaire des espaces agri-viticoles.

Echanges entre acteurs agricoles et viticoles sur le site d'expérimentation – Automne 2013.
Identification de problématiques similaires entre acteurs occupant un même espace et en ayant un usage chacun particulier.

Evolution

Projet élaboré en partenariat avec des élus locaux de la profession agricole : Daniel Quantinet (commune de Nogent-l'Abbesse), Vincent GODIN (commune de Berru) et Jean-Paul Verzeaux (Commune de Beine-Nauroy) sera mis en œuvre au sein de ces trois communes pilotes identifiées au regard des dynamiques d'implication des acteurs locaux et de la richesse des pistes de réflexions.

Malgré un ancrage territorial essentiel à la mise en œuvre d'un suivi à moyen ou long terme, ce programme ambitionne un rayonnement de ses acquis et réflexions au-delà de la zone expérimentale ainsi qu'une mise en cohérence avec l'ensemble des réflexions engagées par les professionnels agri-viticoles à l'échelle de la région Champagne-Ardenne.

Un partenariat avec des universitaires et des organismes de recherche (INRA, MNHN) est actuellement à l'étude. Ce partenariat permettra d'asseoir une démarche rigoureuse et efficace d'acquisition de références.

Ce projet a pour ambition :

- D'acquérir des références techniques et scientifiques sur l'aménagement et la gestion écopaysagère des espaces cultivés agri-viticoles de Champagne en vue de conforter et/ou d'optimiser les services écosystémiques ;
- D'obtenir des références agronomiques, économiques quant à l'optimisation des services écosystémiques en contexte agri-viticoles ;
- Fournir des outils d'aide à la décision à l'attention des exploitants agri-viticoles et plus globalement des acteurs du monde rural et accompagner les acteurs dans la mise en œuvre d'actions concrètes (accompagnement technique, financier..)

Un comité de pilotage est d'ores-et-déjà constitué.

Les partenaires identifiés sur ce projet sont notamment :

La Chambre d'agriculture de la Marne (CA 51), la Fédération régionale des coopératives agricoles, la Coopérative vinicole de Nogent l'Abbesse, les associations locales, le Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC), le Syndicat Général des Vignerons (SGV).

Financement : 90% Fondation d'entreprise Crédit agricole

Réalisation d'un catalogue pour les agriculteurs souhaitant connaître les aménagements favorables à la biodiversité réalisables et souhaités sur leurs parcelles

Objectif

Créer un outil pratique pour les exploitants agricoles et autres acteurs intéressés par la mise en place d'aménagement biodiversité.

Regrouper les aménagements favorables à la biodiversité et proposer un cadre d'accompagnement.

Action :

Réalisation de fiches pédagogiques / aménagements.

Mise à disposition sur le site internet (accès réservé).

Disponible via l'animateur du guichet unique.

L'animateur du guichet unique renvoie vers les partenaires compétents pour répondre aux

- Comment aménager efficacement par rapport à mon exploitation, à mon projet ?
- Comment bien choisir mon matériel, les essences, ... ?
- Comment connaître les aides pour réaliser les aménagements ?

Fiches disponibles :

- Haie
- Buisson « Bouchons »
- Bande tampon
- Bande tampon Bouchon
- Choix des essences
- Favoriser la biodiversité en marge des chemins agri-viticoles
- Jachère mellifère
- Jachère faune sauvage classique
- Jachère faune sauvage adaptée
- Jachère faune sauvage spontanée
- Bandes de luzerne non fauchées

Evolution :

Diffusion des fiches dans les réseaux des partenaires.

Promotion de l'accès à ces fiches sur la presse agricole.

Suivi des expériences réalisées en terme d'ajustement de pratiques de gestion (ex : gestion différenciée des bords de chemins, marges de cultures,...) afin de déterminer les gains et les contraintes des aménagements/pratiques pour les exploitants agricoles.

Objectif

Sensibiliser, accompagner, démontrer la possibilité de combiner préservation de la biodiversité et gestion des adventives par des modalités d'intervention techniques.

Les chemins agricoles constituent des éléments faisant partie intégrante des exploitations qu'elles jouxtent et sont de ce fait soumises à des impératifs d'ordre technique et fonctionnel en lien avec l'accessibilité et l'entretien des parcelles cultivées.

Les bords de chemin hébergent une grande diversité floristique et nombre d'agriculteurs craignent de créer un réservoir de mauvaises herbes en bordure de parcelles. Pourtant ce type de milieu peut être une opportunité pour la gestion des adventives à l'échelle du champ comme à l'échelle des paysages. En terme de nombre d'espèces, les bandes enherbées sont deux à trois fois plus riches que les parcelles cultivées.

Actions

Réalisation d'un fascicule pédagogique et technique.

Formation des agents Vivescia.

Transmission des connaissances lors des réunions de sensibilisation des agriculteurs (*Voir action « Réunions de sensibilisation »*).

Livrable

Fascicule pédagogique et technique (*remis en séance*).

Distribué aux coopératives.

Remis aux exploitants lors des réunions terrain organisées par les partenaires Symbiose.

Disponible sur le site internet

NOUVEAU - Demande du Conseil général sur les modalités de gestion mécanique des bords de routes

Objectif

Mettre en œuvre une politique de maintien de la biodiversité le long des routes combinant faible budget pour l'entretien des bords de route et absence de traitement chimique.

Les indicateurs de réussite de cette mise en œuvre seront la diminution radicale du nombre d'appels sollicitant le Conseil général pour intervenir sur le terrain et la lutte contre les chardons (bords de route mais aussi parcelles agricoles).

Le Conseil général souhaite disposer du savoir-faire de Symbiose sur la problématique de la gestion des bords de route, liée à la sécurité des usagers, sans intervention chimique.

L'absence de gestion des bords de route a pour conséquence le développement des chardons le long des routes départementales et ainsi de générer des problèmes pour les agriculteurs (risque pénalité PAC, et élimination difficile) et des demandes d'intervention répétées de la part d'agriculteurs vers le Conseil général.

Action :

Identifier et cartographier les zones de la Marne les plus sensibles au développement des chardons.

Réalisation d'une notice de lutte à destination des agents du CG51.

Formation complémentaire pour les agents CG51.

Financement : En cours

Suivi et analyse d'indicateurs « biodiversité » permettant d'apprécier l'évolution du territoire et mise en œuvre de suivi pour argumenter et justifier des choix d'aménagements réalisés par les agriculteurs

Objectif(s)

Le territoire Symbiose est une vaste zone d'étude de 38 650 hectares dont près de 70 % de l'affectation des sols est dévolue aux plaines de grandes cultures. Objet d'un programme d'actions multi partenariales, ce territoire nécessite la mise en œuvre d'un suivi afin d'éprouver l'intérêt de la démarche et de caractériser l'évolution du territoire sur deux thématiques principales : les changements de pratiques et l'état de la biodiversité.

A cet égard, les différentes réflexions engagées au cours de réunions du Comité de Pilotage du programme ont mis en exergue l'intérêt de privilégier, dans le cadre du suivi d'indicateurs faunistiques et floristiques, une approche globale à l'échelle territoriale à une approche plus ponctuelle à l'échelle de secteurs aménagés.

Ainsi afin d'appréhender les effets des actions mises en œuvres dans le cadre du programme Symbiose (ajustements de pratiques, aménagements et implantations) tout en contribuant à l'amélioration de la connaissance de la flore et de la faune du territoire d'étude, un suivi d'indicateurs préalablement identifiés a été lancé au printemps 2013.

Ce suivi mobilise l'expertise d'organismes partenaires dans le cadre de leurs domaines de compétences. Il s'agit de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Champagne-Ardenne (LPO CA), du Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA), de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne (FDC 51) et de la Sarl MIROIR Environnement.

Ainsi sur la base de protocoles adaptés au contexte, des suivis de la petite faune de plaine (Perdrix grise), de l'avifaune (oiseaux communs), des insectes pollinisateurs, de la flore ainsi qu'une première approche des insectes auxiliaires ont été mis en œuvre durant le printemps et/ou l'été 2013. Les méthodes d'acquisition de données mises en œuvre par chacun des organismes impliqués dans cette opération sont présentées, à la page suivante, sous la forme d'un tableau de synthèse.

Principaux éléments relatifs à la première année de suivi

Les relevés et suivis réalisés cette année constituent un « état zéro » ou diagnostic initial, élément préalable à tout protocole de suivi inscrit dans la durée. Ces observations seront réitérées durant deux à (dans l'idéal) quatre années afin d'effectuer un comparatif des tendances annuelles.

A l'image des conditions particulières qui ont accompagnées les suivis réalisés cette année, les conditions météorologiques ainsi que d'autres facteurs environnementaux peuvent fortement influencer sur la nature des résultats de ces suivis. Ainsi, l'analyse des tendances observées doit se faire au regard d'un ensemble de facteurs environnementaux et ne peuvent conduire qu'à la mise en évidence d'une tendance globale ou « bruit de fond » identifiable à l'échelle du territoire.

Groupe(s) étudié(s)	Operateur(s) du/des suivi(s)	Méthode d'acquisition des données	Période(s) de mise en œuvre du suivi	Nombre de sites suivis
Abeilles domestiques et autres pollinisateurs	Camille BAGNIS Ingénieur Technique Réseau Biodiversité pour les Abeilles	► Dénombrements multi-pollinisateurs sous la forme de transects linéaires de 10 min.	Mai à septembre	► Env. 50 transects au sein de chacun des 6 carrés de 2 km de côté - Au moins 5 sites de transects par carré. ► 147 transects de dénombrements effectués
Entomofaune Acquisition de premières références.	Jérémy MIROIR Consultant MIROIR Environnement	► Localisation de transect au sein de 3 carrés 2 km x 2 km (échantillonnage stratifié) et de 2 carrés de 1km sur 1km localisés sur les marges du territoire. ► Transect de 50 m (2 passages à 1 heure d'intervalle) à heures fixes dans la journée + Passage(s) complémentaire(s) ciblé(s). ► moyenne de 130 coups de fauchoir.	Ajustement vis-à-vis des conditions météorologiques du printemps 2013. * Juillet/ août * Août/septembre 2 passages	12 transects ciblant 7 types d'affectations différentes (espaces interstitiels typiques du territoire)
Flore	Jérémy MIROIR Consultant MIROIR Environnement	Sur la base des secteurs préalablement définis dans le cadre du suivi floristique. ► 5 placettes d'étude de 10 m ² (5 m x 2 m) régulièrement identifiées sur les 50 m de chaque tronçon suivi	Ajustement vis-à-vis des conditions météorologiques du printemps 2013. Juillet/ août Août/septembre 2 passages	55 placettes de suivi réparties au sein de 11 transects
Avifaune	Julien SOUFFLOT Ornithologue, chargé d'études Ligue pour la Protection des Oiseaux	Méthodologie des STOC EPS ► Carrés de 2x2km tirés aléatoirement. ► 10 points répartis dans les différents milieux (points d'écoute de 5 minutes- prise en compte de tous les individus contactés.	Entre avril et juin 2 passages	120 points d'écoutes de 5 minutes chacun.
Suivi « Perdrix grises » - Indice de reproduction : nombre moyen de jeunes par poule en été	Technicien(s) de la Fédération Départementale de Chasseurs de la Marne	1/ Sur la base des comptages printaniers du nombre de couples aux 100ha : définition de zones échantillons. 2/ Comptage réalisé après la moisson afin de contacter le maximum d'individus.	Ajustement vis-à-vis des conditions météorologiques du printemps 2013 : Deuxième quinzaine d'août / retard des moissons	- 2 communes du territoire Symbiose (Cernay-les-Reims et Livry-Louvercy) - 6 communes limitrophes au territoire (Fresnes-les-Reims, Lavannes, Pomacle, La Veuve, La Cheppe, Bouy).

Tableau de synthèse présentant l'ensemble des suivis réalisés dans le cadre de l'opération « Suivi et analyse des indicateurs »

L'obtention de données plus fines aurait nécessité la mise en œuvre d'une démarche à la fois plus complexe, chronophage et par conséquent plus coûteuse sans pour autant en garantir l'efficacité à moyen terme. A cet égard, le suivi tel qu'il a été engagé représente un compromis satisfaisant vis-à-vis du contexte, du temps imparti et des crédits disponibles.

Le printemps 2013 a été remarquable par son caractère atypique¹. A la fois froid et pluvieux (avec une couverture nuageuse tenace) cette période a sans aucun doute impacté les suivis en modifiant la phénologie de développement ainsi que le rythme d'activité, ainsi que le succès de reproduction de nombreuses espèces. A cet égard, les premiers éléments relatifs aux données collectées font état, notamment, d'un très faible succès de reproduction pour la Perdrix grise (le plus faible enregistré en 20 années de suivi), des périodes d'activité décalée d'un mois pour de nombreuses espèces d'insectes habituellement précoces, un développement ralenti, voire fortement inhibé, pour certaines espèces végétales.

Livrables

Chacun des suivis réalisés fera l'objet d'une note présentant les résultats de la collecte de données opérée durant la période printemps – été 2013.

Suites de cette opération

Sauf ajustement technique et méthodologiques jugés nécessaires suite à la première année de mise en œuvre, les suivis seront poursuivis en 2014.

La question du caractère représentatif de l'état initial des suivis dressé en 2013 peut se poser. En effet, comme cela a été précisé précédemment, les conditions météorologiques du printemps 2013 ont eu un caractère atypique.

Il est difficile de savoir si ces conditions particulières auront, de manière plus ou moins significative, impacté les résultats de cette première année. Pour autant, les effets observés semblent être hétérogènes selon les groupes suivis. En effet, pour la majorité des espèces, semblant avoir été impactées, un décalage des périodes d'activité a été observé sans pour autant induire leur non observation. Par ailleurs, ces variations sont le résultat d'un des facteurs externe majeur (météorologie) influençant de manière directe et permanente la qualité des suivis naturalistes. Ainsi dans le cadre de suivis de ce type, même si l'ampleur de la variable climatique est amenée à fluctuer au cours de chaque année, il convient simplement d'en tenir compte dans l'analyse et la comparaison des données.

La prise en compte de ce facteur complexifiera nécessairement l'analyse qui sera opérée en 2014 suite à la seconde phase de l'opération n°10 sans pour autant empêcher sa réalisation ou déprécier l'intérêt de ses apports.

¹ Comme le soulignent les experts de Météo France, le printemps 2013 est le «plus froid depuis 1987, avec un écart de -1,3°C par rapport à la moyenne climatique calculée sur 1981-2010». Si l'on ne retient que le mois de mai, le plus stratégique pour de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux et de plantes notamment : Météo France souligne que « depuis 1959, le mois de mai 2013 (-3 °C par rapport à la normale) se place au deuxième rang des mois de mai les plus froids pour les températures maximales derrière 1984 (-4.4 °C) »

NOUVEAU - Implication de Symbiose dans le projet GIEE de la Haute-Marne – CRA CA « Pour une agriculture porteuse d’avenir dans le Barrois (APAB) »

Objectif

Le groupe APAB est composé de 10 exploitations ayant un même objectif : la recherche de la double performance, économique et écologique par une évolution de leurs systèmes de production actuels vers des systèmes basés sur les principes de l’agriculture de conservation et combinant diversification et autonomie. Les exploitations se situent en effet dans un contexte pédoclimatique difficile (terres argilo-calcaires superficielles de Barrois) et sont confrontées à des problématiques de main d’oeuvre et de gestion des adventices, prégnantes. Pour répondre à leur objectif principal, les exploitants vont s’attacher à introduire dans leur conduite des cultures, les axes principaux de l’agriculture de conservation, au-travers de la mise en oeuvre du semis direct sous couvert vivant, en visant :

- la réduction maximale du travail du sol ;
- le maintien d’une couverture végétale en surface ;
- l’allongement des rotations par la diversification des assolements.

Principaux partenaires impliqués dans le projet : *(hors contributeurs uniquement financiers) :*

- FDCUMA52 - CFPPA de Choignes
- Symbiose - Lycée agricole Pisani
- Pays de Chaumont - RMT SdCI
- Chambres d’agriculture de Champagne-Ardenne

Evolution

L’association apparaît dans le projet GIEE sur l’action : Accompagner les réalisations.

Les échanges avec l’association SYMBIOSE aideront le groupe à développer une perception globale des enjeux biodiversité à l’échelle du territoire et des exploitations : les liens entre « céréaliers » et « éleveurs » seront renforcés, des projets d’implantations d’arbres pourront être étudiés, comme éventuellement des échanges parcellaires. De même, à la demande du groupe, les exploitants pourront être formés à l’identification des insectes auxiliaires des cultures, pour renforcer leurs compétences relatives à l’observation des cultures. Un suivi du développement des cultures et des indicateurs de biodiversité sera réalisé tout au long de l’année. Concernant ces derniers, le protocole retenu s’appuiera sur ceux établis par le Muséum d’Histoire Naturelle, dans le cadre de l’Observatoire Agricole de la Biodiversité.

Une rencontre avec le porteur du projet, agriculteur est prévue au cours du 1^{er} trimestre pour définir précisément le plan d’action d’intervention de Symbiose.

Financement : GIEE

Réseau Transport d'Electricité – Symbiose

Objectif

Réseau Transport d'Electricité a sollicité Symbiose sur le projet d'implantation des aménagements biodiversité sous les futurs pylônes de la ligne haute tension.

Le réseau grâce au regroupement des partenaires agricoles et ruraux au sein de l'association est une opportunité pour RTE afin de travailler plus efficacement avec les acteurs locaux.

RTE et Symbiose ont signé le 24 juin une convention ayant pour objet de :

- Permettre la compréhension et la connaissance réciproque des enjeux respectifs de chaque partie,
- Partager de bonnes pratiques et déployer des opérations concrètes visant à préserver et développer la biodiversité, dans le respect des règles de sécurité et des contraintes d'exploitation relatives aux installations électriques à haute et très haute tension.

Un plan d'actions sur 3 ans - 2013/2015

Action 1 :

« Définir et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité dans l'emprise de la future ligne à deux circuits 400 000 volts Lonny-Seuil-Vesle ».

D'une longueur d'environ 80 km et comprenant environ 175 pylônes d'une emprise moyenne de 80 m², la future ligne à deux fois 400 000 volts entre Charleville-Mézières et Reims offre l'opportunité de créer une continuité écologique à échelle régionale. L'emprise seule des 175 pylônes envisagés représente environ 1,5 ha aménageable en faveur de la biodiversité.

Action 2 :

« Valoriser les emprises extérieures des postes électriques en milieu agricole ».

Cette action vise à identifier les postes autour desquels des aménagements en faveur de la biodiversité peuvent être réalisés, en adéquation avec l'usage agricole des terrains. Dans ce cadre, différents types d'aménagements seront étudiés en fonction des enjeux écologiques du territoire et réalisés.

Action 3 :

« Définir et tester des modes de gestion durable de la végétation au sein des postes électriques, visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires ».

En fonction des contraintes d'exploitation spécifiques aux installations électriques de RTE, des propositions d'aménagements des emprises des postes seront étudiées dans l'objectif de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et les coûts d'entretien.

Principaux partenaires impliqués dans le projet :

Réseau Biodiversité pour les Abeilles, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, la Fédération Départementale (et Régionale) des Syndicats d'Exploitation Agricole, la Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne Ardenne, la Chambre Régionale d'Agriculture, Miroir – Environnement.

Financement : RTE

CONTACTS :

Association Symbiose
Maison des Agriculteurs
2 rue Léon Patoux
51 664 REIMS Cedex 2

E.mail : contact@symbiose-biodiversite.com

[www. Symbiose-biodiversite.com](http://www.Symbiose-biodiversite.com)

03 26 04 75 09

